

Démantèlement à Mostaganem de deux réseaux de trafic de stupéfiants

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

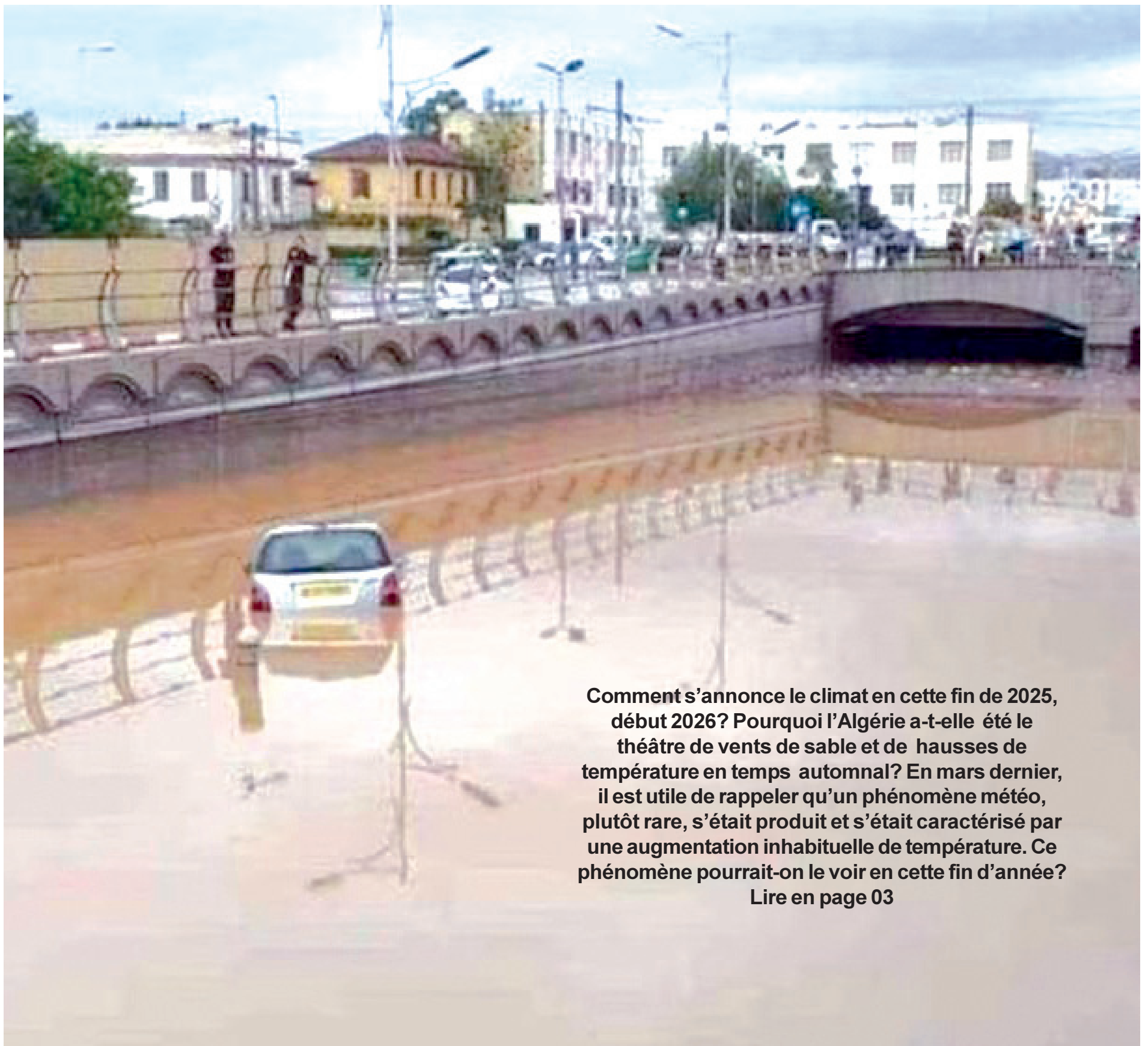
N°7348 - LUNDI 1ER DECEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Conférence ministérielle
sur la production locale de médicaments
**Des contrats pour l'exportation
de produits pharmaceutiques
algériens vers trois pays africains**

P04

Appel à des mesures préventives contre les inondations en Algérie

850 milliards de DA consacrés aux catastrophes naturelles



Comment s'annonce le climat en cette fin de 2025, début 2026? Pourquoi l'Algérie a-t-elle été le théâtre de vents de sable et de hausses de température en temps automnal? En mars dernier, il est utile de rappeler qu'un phénomène météo, plutôt rare, s'était produit et s'était caractérisé par une augmentation inhabituelle de température. Ce phénomène pourrait-on le voir en cette fin d'année?

Lire en page 03

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Parlement

Mansouri reçoit le président du Parlement panafricain



La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a reçu, hier, le président du Parlement panafricain (PAP), M. Fortune Charumbira, en visite officielle en Algérie. Cette visite intervient également à l'occasion de la participation de M. Charumbira à la Conférence internationale sur la criminalisation du colonialisme en Afrique et la question des réparations. Cette conférence a été initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et adoptée lors du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine tenu en février 2025. Elle constitue

une étape continentale majeure sur la voie de la consolidation de la justice au profit des Africains et des personnes d'ascendance africaine. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération entre l'Algérie et le PAP, et examiné les moyens à même de renforcer le rôle de cette institution dans la défense des causes justes, notamment les causes palestinienne et sahraouie. Elles ont également évoqué « le soutien des efforts continentaux visant à traiter les séquelles du colonialisme, à revendiquer des réparations et à consolider la voix des peuples africains au sein de l'espace continental et international ».

Le wali rencontre les membres de l'association radieuse



Le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchèn, a reçu samedi 29 novembre 2025 les membres de l'Association sportive Radieuse et d'anciens footballeurs, parmi lesquels Lakhdar Belloumi, Foudhil Megharia, Foussi Tayeb et l'ancien arbitre international Hansal Mohamed. Cette rencontre a permis un échange de vues sur la situation du sport dans la wilaya. Le wali a insisté sur l'importance d'accroître

le nombre d'infrastructures sportives locales afin d'offrir aux jeunes des espaces de loisirs, leur permettant ainsi de pratiquer un sport de manière structurée et de se détourner des fléaux sociaux. De son côté, le président de l'Association sportive Radieuse, Kada Chafi, a présenté les différentes activités de l'association, son rôle et ses perspectives de développement.

L'Algérie décroche l'or à l'Olympiade Internationale de Mathématiques

Le Président félicite les lauréats algériens



L'Algérie décroche l'or à l'Olympiade Internationale de Mathématiques, un succès net parmi une quarantaine de nations engagées, immédiatement salué par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le président de la République, a félicité les représentants de l'Algérie pour avoir obtenu la première place lors de l'Olympiade Internationale de Mathématiques, qui s'est tenue à Moscou, en Russie, avec la participation de 40 pays. Dans un message publié sur son compte officiel, le président a déclaré: «Félicitations à l'Algérie pour l'or et la première place à l'Olympiade Internationale de Mathématiques parmi 40 pays.

Bravo à nos représentants, Ben Malouka Mohamed Amir, Aït Hamdouch Haïtham, Boufdaghen Abdel Nassir, et Hamadi Abdel Ilah, étudiants de l'École Nationale Supérieure de Mathématiques, pour cet exploit exceptionnel à Moscou. Vous êtes notre fierté. Merci à vous.» Le pays doit cette distinction à Benmalouka Mohamed Amir, Aït Hamdouche Haïtham, Boufedjiguene Abdenacer et Hamadi Abdellah. Tous quatre ont fait le déplacement à Moscou pour représenter l'Algérie dans un concours où chaque problème exige une démonstration claire. Une précision millimétrée et une réelle aisance dans les concepts avancés.

Conseil de la nation

Le ministre de la Justice révèle une baisse des taux de criminalité liés aux bandes de quartiers

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a révélé, jeudi à Alger, une baisse des taux de criminalité liés aux bandes de quartiers enregistrés récemment, grâce aux mesures juridiques appliquées et à l'implication des citoyens dans cette démarche, à travers la culture du signalement. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales, présidée par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, le ministre a indiqué qu'"une baisse notable des taux de criminalité liée aux bandes de quartiers a été enregistrée, reflétant ainsi le rôle majeur du dispositif juridique de dissuasion et les efforts des services de sécurité, ainsi que l'implication des différentes catégories de la société dans cette démarche, à travers la culture du signalement". A cette occasion, M. Boudjemaa a présenté des statistiques relatives à ce type de crime, faisant état d'"une baisse du nombre des condamnés, passant de 1628 personnes en 2022 à 1500 en 2023, puis à 1100 en 2024". Il a également précisé que le taux des mis en cause placés dans les établissements pénitentiaires pour des affaires de bandes de quartiers est "très faible", par rapport aux

taux enregistrés dans les affaires de stupéfiants. Dans ce cadre, le ministre a mis en avant les efforts de l'Etat dans la lutte contre ces bandes, à travers l'élaboration d'une "stratégie nationale" visant à préserver la sécurité et la quiétude et à protéger les citoyens et leurs biens, soulignant la protection garantie aux victimes notamment en matière de "prise en charge psychosociale et de facilitation de leur recours à la justice", ainsi que les sanctions appliquées contre ces bandes pouvant aller jusqu'à la réclusion à perpétuité. Répondant à une question relative à la hausse des taux de divorce, M. Boudjemaa a appelé à ancrer la "culture de réconciliation" au sein de la société, à travers l'activation des traditions et coutumes algériennes et la mobilisation de tous les intervenants pour endiguer ce phénomène. S'agissant du rôle des jurés au sein du tribunal criminel, le ministre a estimé que leur implication constitue "une condition essentielle" pour garantir un procès équitable, d'autant plus que leur présence permet d'instaurer un climat de confiance chez les accusés et de conférer une dimension humaine aux décisions rendues.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Appel à des mesures préventives contre les inondations en Algérie

850 milliards de DA consacrés aux catastrophes naturelles

Par B.Habib

Comment s'annonce le climat en cette fin de 2025, début 2026? Pourquoi l'Algérie a-t-elle été le théâtre de vents de sable et de hausses de température en temps automnal? En mars dernier, il est utile de rappeler qu'un phénomène météo, plutôt rare, s'était produit et s'était caractérisé par une augmentation inhabituelle de température. Ce phénomène pourrait-on le voir en cette fin d'année? On sait qu'en décembre, les températures minimales sont par exemple de 08 à 09 degrés mais tout peut arriver avec les changements climatiques en ce sens qu'il n'existe pas parfois de température de saison fixe. C'est la raison essentielle qui fait que des actions académiques et scientifiques s'imposent au-delà des actions dites classiques. Pour certaines régions du pays comme la Capitale, les données météo ont été historiques en septembre. Plus la peine de prévoir des températures minimale ou maximales, tant cela dépend des changements du climat de saison, contrairement à certaines époques où les températures de saison étaient fixes. L'Algérie s'apprête à lancer des actions préventives massives contre les risques d'inondation. Le concept de l'adaptation aux effets des changements climatiques, suivant une approche scientifique basée notamment sur la planification et la complémentarité institutionnelle, a été retenu. Mieux, un budget colossal a été prévu pour lutter contre les catastrophes: 850 milliards de DA. C'est ce qui ressort d'une journée d'étude sur les inondations à Alger où un appel a été effectivement lancé, ce samedi, pour une prise de «mesures préventives». Tout compte fait, les incidences des inondations, majoritairement causées par les intempéries, sont multiples et lourdes. Pour la période 2004-2025, le montant de pertes causées par les inondations est de l'ordre de 681 milliards de DA. Les inondations occupent ainsi le plus grand taux soit 77 % du total des dépenses de l'État pour faire face aux trois principaux risques: inondations, feux de forêt et séismes. En effet, le montant global consacré à ces trois risques majeurs est de 850 milliards de DA. Il représente ainsi une moyenne annuelle de 42 milliards de DA. Des chiffres pour le moins alarmants et reflétant la facture salée de l'Etat, dédiée à la lutte contre les risques de catastrophes naturelles. Ces chiffres annoncés, au cours d'une Journée d'étude nationale consacrée à la prévention des inondations, s'inscrivent dans le cadre de la démarche étatique consistant en l'adaptation au changement climatique en Algérie, organisée par le ministère de l'Environnement. Dans ce contexte, Mme Kaoutar Krikou, ministre de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, a abordé la question fondamentale liée à l'adoption d'une approche scientifique de lutte

et de prévention. La ministre a souligné la nécessité de mobiliser tous les efforts pour y faire face. Elle a précisé dans ce sens que l'Algérie s'emploie à concrétiser cet engagement à travers sa participation au cadre international de lutte contre les changements climatiques, un phénomène naturel récurrent devenu tangible à travers «la hausse sans précédent des températures, le changement du régime des pluies, leur caractère soudain, la raréfaction des ressources hydriques, les incendies et la désertification», indique-t-elle. Elle ajoute que comme les autres pays du bassin méditerranéen et d'Afrique du Nord, l'Algérie figure parmi les plus touchés par ces dérèglements climatiques. Dernièrement, l'Algérie a été secouée par des vagues de vent de sable et de hausses de température ayant causé des incendies de forêt au centre du pays, à cause des dérèglements climatiques. La ministre a invité à prendre des mesures préventives. Cela impose, aussi, selon elle, l'adoption de mesures anticipatives pour s'y adapter, notamment dans le domaine des inondations. La ministre a fait savoir que le projet de Plan national d'adaptation, élaboré en coopération avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), constitue «un cadre stratégique d'accompagnement des politiques de développement», conformément aux engagements internationaux de l'Algérie, en particulier l'Accord de Paris et la Convention des Nations Unies sur le changement climatique ratifiée en 1993. Elle souligne que ce plan réaffirme la contribution de l'Algérie à l'effort mondial et met en avant «la nécessité d'un soutien international pour renforcer les capacités d'adaptation et accompagner les politiques nationales vers un développement durable». Mme Krikou a rappelé les discours du Président de la République, M.Abdelmajid Tebboune, qui avait affirmé, à maintes reprises, sa

volonté de soutenir toutes les initiatives internationales, visant à faire face aux changements climatiques. Le Président a également insisté, rappelle-t-elle, sur la nécessité de partenariats internationaux pour accompagner la transition énergétique vers des sources propres et sûres, citant son intervention lors du dernier Sommet du G20 où il a appelé «à la mise en place d'un arsenal juridique et institutionnel pour la protection contre les catastrophes». Le Président a mis l'accent, ajoute-t-elle, sur «l'autosuffisance et la sécurité alimentaire», considérées comme des priorités nationales, tout en plaçant pour des partenariats entre les pays du G20 et les pays africains pour soutenir la transition énergétique, développer l'agriculture et renforcer les capacités de résilience. Dans cette perspective, affirme Krikou, «les orientations du Président tracent les lignes directrices de la politique nationale en matière de réduction des risques». «L'Algérie a déjà commencé à mettre en œuvre cette démarche», précise-t-elle, citant plusieurs initiatives et réformes, notamment, la promulgation de la loi n°24-04 relative aux règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable, la réhabilitation et l'extension du projet du Barrage Vert. Elle rappelle également que l'Algérie a adopté le dessalement de l'eau de mer comme option stratégique pour garantir la sécurité hydrique et intégrer les espaces verts dans l'expansion urbaine. Dans ce sens, le secteur de l'environnement et de la transition écologique travaille à l'achèvement du Plan national d'adaptation, en coopération avec le PNUD, «afin d'intégrer l'adaptation dans les politiques sectorielles nationales et d'accompagner les efforts visant à renforcer la résilience des écosystèmes face aux risques d'inondation, de désertification et de sécheresse», indique-t-elle.

Crimes du colonialisme

L'Afrique a le droit de réclamer une reconnaissance «officielle et explicite»

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a souligné, dimanche à Alger, que l'Afrique avait le droit de réclamer la reconnaissance «officielle et explicite» des crimes commis contre ses peuples durant la période coloniale. Dans son allocution à l'ouverture de la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, qui se tient au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, M. Attaf a déclaré: «Partant de l'expérience amère de l'Algérie contre la colonisation française, elle s'identifie totalement aux buts fondamentaux définis par l'Union africaine (UA) pour cette initiative de l'établissement de la justice historique». «L'Afrique a le droit, tout le droit, de réclamer la reconnaissance officielle et explicite des crimes commis contre ses peuples durant la période coloniale», a-t-

il soutenu, estimant que «la reconnaissance est la moindre des choses et le minimum que l'on puisse faire dans un premier pas indispensable pour préparer la voie au traitement des séquelles de cette période coloniale, dont les Etats et les peuples africains continuent encore de payer un lourd tribut du fait de l'exclusion, de la marginalisation et du sous-développement subis». L'Afrique, a indiqué M. Attaf, «a le droit, tout le droit, de réclamer la criminalisation juridique internationale, sans équivoque, ni ambiguïté, du colonialisme, car celui-ci, comme l'a qualifié le militant, le penseur et l'écrivain algérien Frantz Fanon, n'est pas une machine à penser, ou un corps doué de raison, il est surtout une violence à l'état naturel». Et d'ajouter: «Tout comme la communauté internationale qui a criminalisé, par le passé, l'esclavage et les pratiques assimilées, ainsi que la sé-



grégation raciale, il est temps aujourd'hui de criminaliser le colonialisme lui-même, au lieu de criminaliser certaines de ses pratiques et de ses séquelles».

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Inondations: appel à des mesures préventives

C'est normal que des problèmes d'inondation vont surgir, dès que les infrastructures d'évacuation des eaux pluviales ne sont pas bien réalisées ou bien n'existent pas du tout... Notre problème, le vrai et le principal, si je puisse dire, c'est que nous n'apprenons ni des leçons des autres, non plus des nôtres. Ainsi, nous continuons à revivre, inlassablement, cette histoire des échecs récurrents. Une autorité de décisions de proximité est là, dotée d'un maire et d'un conseil municipal (APC) dont les prérogatives juridiques et administratives essentielles consistent à veiller, avec le plus grand intérêt, à ce que les inondations et tous ces tucs similaires avec leurs effets négatifs, ne se produisent pas. Et ainsi, nous éviterons, par l'entremise des mesures adéquates, prises dans ce sens, que des catastrophes arrivent... C'est à cause de ce genre de relâchement que nous transformons les bienfaits des précipitations, longtemps attendus en des mauvaises choses. Que va-t-il perdre un X maire dans une X commune, s'il pensait à charger une équipe d'une quinzaine des travailleurs municipaux, dans une opération de curage des caniveaux et des égouts de canalisation et d'évacuation, sans oublier les oueds, devenus de vrais dépotoirs de tous genres de saleté... Je crois qu'au niveau de chaque commune, il existe, certainement, des bureaux, des services, ou je ne sais quoi, chargés exclusivement de la propreté et de la maintenance dans la ville et dans les zones champêtres de la commune. Faudrait-il donc que les hautes instances de l'État s'immiscent dans des prérogatives relevant des missions particulières du maire et de son conseil communal? Et le rôle des associations et de la société civile dans tout ça ! Ce sont, avant tout, des infrastructures, des commodités publiques et des vies humaines qui seraient exposées à tout genre de dangers mortels... Les mauvais souvenirs des catastrophes ayant endeuillé le pays, à plusieurs reprises, dont celle de Bab el oued (Alger) par exemple, il y a plus d'une vingtaine d'années, sont constamment là, en train de nous secouer l'esprit afin que ce genre de catastrophes qui ne sont pas tout à fait naturelles, pourrait être facilement évité. Bien sur, cela ne pourrait avoir lieu, si et uniquement, si les responsables de proximité sortent de leur léthargie nonchalance. C'est dans ce genre de situation, où le vieil adage populaire : «Prévenir vaudrait mieux que guérir», trouverait sa place adéquate et son sens approprié.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Burn-out,
les médecins alertent

Le Burn-out n'est plus un concept théorique: il explose silencieusement dans le monde du travail. Et pourtant, dans plusieurs pays du monde, aucun rapport national, aucune enquête structurée, aucun véritable état des lieux ne vient mesurer l'ampleur de ce qui ressemble de plus en plus à une crise de santé publique. Ce sont les médecins du travail eux-mêmes qui alertent – presque seuls – sur un phénomène qui avance masqué. Lors d'un récent colloque à l'École de la Sécurité sociale d'Alger, la professeur, Hayat Ben Messaoud, a dressé un constat sévère: les pathologies liées au stress professionnel, à la surcharge mentale et aux environnements toxiques ne cessent d'augmenter. L'épuisement professionnel, officiellement reconnu par l'OMS depuis 2019, se matérialise désormais dans les cabinets de médecine du travail: employés épuisés, conflits hiérarchiques répétés, effondrements nerveux, dépressions. Un tableau désormais banal, mais toujours absent de la liste des maladies professionnelles indemnifiables. Les universitaires s'y intéressent pourtant: des thèses abordent le Burn-out, notamment dans les hôpitaux et dans certains secteurs de la fonction publique où la pression quotidienne s'apparente parfois à une marche forcée. Mais faute de données nationales, la réalité reste morcelée, presque anecdotique. Un paradoxe alors même que les médecins constatent une montée des pathologies chroniques liées au stress, du diabète à l'hypertension, en passant par les troubles musculo-squelettiques amplifiés par la sédentarité et l'usage excessif des technologies. Face à cette mutation du monde du travail, les spécialistes réclament une réforme profonde. Ils plaident pour la révision de la liste des maladies professionnelles, l'adoption du travail partiel adapté – solution éprouvée ailleurs pour éviter l'invalidité précoce –, ou encore la création d'agences de réorientation professionnelle pour repositionner les travailleurs fragilisés. Des propositions pragmatiques mais qui peinent à dépasser le stade du débat. Le paradoxe est d'autant plus frappant que les chiffres officiels, eux, donnent l'illusion d'une situation maîtrisée: les accidents du travail indemnisés ont baissé entre 2016 et 2023. Une stabilité trompeuse, expliquent les experts, puisque les inspections et les enquêtes sur le terrain restent rares, faute de moyens et de médecins du travail en nombre suffisant. Le Burn-out progresse. La médecine du travail tire la sonnette d'alarme. Mais sans données, sans diagnostic national, c'est un mal que l'on regarde sans vraiment le voir – jusqu'au jour où il devient trop lourd, pour le travailleur comme pour l'État.

Mines

Renforcer les partenariats internationaux pour attirer les capitaux et les technologies modernes

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, jeudi à Alger, les efforts continus du secteur visant à renforcer les partenariats internationaux afin d'attirer des capitaux et des technologies modernes, ainsi qu'à développer les compétences des ressources humaines, dans le cadre d'une approche gagnant-gagnant. Cette déclaration a été faite lors d'une séance d'audition devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Samira Berhoum, présidente de la commission, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir, du président de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), Mourad Hanifi, et de cadres du ministère. Dans son exposé, le ministre d'Etat a mis en avant l'importance de l'orientation stratégique initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire du secteur minier une véritable locomotive de développement et un pilier central du processus de diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures, à travers la transformation des ressources naturelles en valeur ajoutée au service du développement national. Le diagnostic approfondi réalisé sur la situation du secteur a fait ressortir l'existence d'énormes ressources minières et de richesses inexploitées, contre une faible contribution au PIB, en raison d'un ensemble de défis structurels accumulés au fil du temps, notamment la faiblesse de l'investissement dans la recherche et l'exploration, le manque de données géologiques modernes et fiables, ainsi que la poursuite de l'importation de matériaux miniers disponibles localement comme le concentré de fer, la baryte, la bentonite, le carbonate de calcium, le marbre et le granit, occasionnant ainsi un impact sur les devises.

M-paiement

L'interopérabilité élargie à 15 banques en 2026

Le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique) prévoit d'étendre l'interopérabilité du paiement électronique par téléphone mobile, à travers l'utilisation du code QR, à 15 banques durant l'année 2026, a indiqué à l'APS sa directrice générale, Asia Benchabla Queiroz. L'interopérabilité permet aux abonnés des nouvelles applications bancaires "DZMobPay" d'effectuer des transferts d'argent directs entre particuliers (de compte à compte) ainsi que des opérations de paiement par simple scan d'un code QR, sans obligation que les deux parties soient clientes du même établissement bancaire. De leur côté, les commerçants peuvent, grâce à l'interopérabilité du m-paiement, recevoir le montant dû pour les biens et services qu'ils fournissent à leurs clients en un temps record, ne dépassant pas 10 secondes, et ce, indépendamment de la banque du client. A ce jour, sept banques, en plus d'Algérie Poste, ont mis en place ce service au profit de leurs clients à travers de nouvelles applications, après avoir rejoint le réseau "DZMobPay" début 2025, a précisé Mme Benchabla Queiroz. Il s'agit de la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de développement local (BDL), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque), Algeria Gulf Bank (AGB), Al Salam Bank ainsi qu'Algérie Poste via son application "Baridi Mob". Ce nombre devrait passer à neuf banques avec l'adhésion de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et de Fransabank Algérie à la plateforme "DZMobPay" d'ici la fin de l'année, poursuit Mme Benchabla Queiroz. En 2026, d'autres banques devraient rejoindre la plateforme pour porter le total à 15 banques, explique la directrice générale, soulignant les efforts du GIE Monétique, autorité de régulation du secteur, pour généraliser l'interopérabilité à l'ensemble des banques de la place en Algérie. La plateforme "DZMobPay", gérée par la

Société d'automatisation des transactions interbancaires et de la monétique (SATIM), s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de modernisation des paiements, d'élargissement des services financiers numériques et de renforcement de l'inclusion financière, en s'appuyant sur une infrastructure intégrée assurant un flux fluide et sécurisé des transactions entre toutes les plateformes de paiement des banques. Selon les chiffres du GIE monétique, le nombre d'utilisateurs des applications de paiement électronique mobile "DZMobPay" a atteint début novembre dernier 79.130 utilisateurs et 11.873 commerçants, depuis son lancement début 2025. GIE monétique étudie actuellement la possibilité d'accorder des incitations aux commerçants et professionnels afin de les intégrer davantage au système de paiement mobile via QR code, selon la directrice. Concernant le niveau de sécurité des transactions, Mme Ben-

chabla Queiroz a affirmé que les applications de paiement mobile sont fortement protégées contre les risques de piratage. "Elles reposent sur les meilleures pratiques internationales en matière de sécurité financière, garantissant la confidentialité et la traçabilité des opérations", a-t-elle assuré insistant toutefois sur la nécessité pour les clients d'observer les règles de prudence afin d'éviter les tentatives de fraude. Au sujet des nouveaux projets sur lesquels travaille le GIE monétique, la directrice générale a évoqué l'intégration de la technologie SoftPos, qui permet de transformer les téléphones mobiles dotés du NFC en terminaux de paiement électronique (TPE), précisant que son lancement est prévu pour fin 2026. Grâce à cette technologie, les commerçants pourront accepter des paiements "sans contact" directement via leurs téléphones, que ce soit à l'aide de cartes bancaires ou de smartphones, a-t-elle expliqué.

Conférence ministérielle
sur la production locale de médicaments
Des contrats pour l'exportation
de produits pharmaceutiques algériens
vers trois pays africains



Cinq contrats d'exportation de produits pharmaceutiques algériens vers la Mauritanie, le Mali et le Sénégal, d'une valeur totale de 10 millions de dollars, ont été signés samedi au Palais des expositions à Alger, en plus de partenariats permettant la signature d'autres contrats d'exportation à l'avenir. La signature des accords a eu lieu lors de la cérémonie de clôture du Salon algérien des soins de santé "CLINVEST EXPO", organisé en marge de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments, du 27 au 29 novembre à Alger, dont les travaux ont pris fin samedi après trois jours d'activités intenses et riches. Les cinq contrats ont été signés entre trois sociétés algériennes et la société mauritanienne "King Pharma", en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, et du représentant du Bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana. Les accords ont été conclus entre les sociétés algériennes "Top gloves", "Eurl Génise", "Pharma Invest" et "King Pharma" avec ses filiales en Mauritanie, au Mali et au Sénégal, pour exporter les produits locaux vers ces trois pays. A cette occasion, le vice-

président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Abdelouahed Kerrar, a salué l'organisation rigoureuse qui a marqué les activités de la Conférence ministérielle sur la production locale de médicaments, qualifiant cet événement de "fierté pour l'Algérie qui a pris l'initiative de partager ses expertises avec les autres pays africains", tout en mettant en avant la "Déclaration d'Alger" qui a couronné la Conférence et sera suivie d'un plan d'action afin de parvenir à une industrie pharmaceutique africaine intégrée et avancée, permettant de renforcer la santé publique en Afrique. Il a affirmé la volonté des sociétés pharmaceutiques relevant du Conseil de s'engager dans cette démarche. Pour sa part, le directeur général de la société mauritanienne "King Pharma", Teyib Akhyarhoum, a salué les efforts déployés lors de cette Conférence ministérielle, affirmant que "l'Algérie oeuvre aujourd'hui à la libération économique de l'Afrique après avoir lutté et continuer de lutter pour la libération des peuples colonisés en Afrique". Il a également adressé, à cette occasion, "ses remerciements et reconnaissances au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son haut patronage de cette importante Conférence".

Santé militaire

Ouverture des 9èmes journées médico-chirurgicales et de la 1re journée paramédicale

Le Général-Major Souid Mohammed Al-Bachir, Directeur central des services de santé militaire du ministère de la Défense nationale (MDN), a présidé samedi, au Cercle national de l'Armée (Alger), la cérémonie d'ouverture des 9e journées médico-chirurgicales et de la 1re journée paramédicale, indique un communiqué du MDN. "Le Général-Major Souid Mohammed Al-Bachir, directeur central des services de santé militaire du ministère de la Défense nationale, a présidé, ce samedi 29 novembre 2025, au niveau du Cercle national de l'Armée à Beni Messous, la cérémonie d'ouverture des neuvièmes journées médico-chirurgicales intitulées (La pathologie du genou: approche multidisciplinaire) et la première journée paramédicale sous l'intitulé +Le paramédical face aux pathologies de l'appareil locomoteur : une prise en charge intégrative+, organisées par l'hôpital militaire universitaire spécialisé en chirurgie orthopédique rééducation fonctionnelle et appareillage de Bouchaoui en première Région militaire et ce, en présence d'officiers généraux, des directeurs des unités de santé et de médecins spécialistes, civiles et militaires, relevant des divers établissements hospitaliers", précise la même source. Lors de son allocution d'ouverture, le Général-Major, Directeur central des services de santé militaire a souligné que "cette rencontre scientifique constitue un espace privilégié d'échange d'expériences et de connaissances dans les domaines de la chirurgie orthopédique, la rééducation fonction-



nelle et l'appareillage, outre la mise en lumière du rôle essentiel des équipes paramédicales dans le succès des missions assignées aux services de la santé militaire". Il a ajouté par la même occasion que "cette manifestation scientifique traduit la ferme volonté du Haut commandement de l'Armée nationale populaire à développer le dispositif de la santé militaire, et à consolider la place de la recherche scientifique et l'innovation au service de notre Armée nationale populaire". Pour sa part, le Directeur général de l'Hôpital militaire universitaire spécialisé a mis l'accent, dans son allocution d'ouverture, sur "l'importance du thème de ces journées médico-chirurgicales et paramédicales, permettant de mettre en lumière et débattre les thématiques et les questions liées aux maladies de l'appareil locomoteur, et de mettre en évidence

une meilleure prise en charge intégrative". Dans le même sillage, le Directeur général de l'hôpital a évoqué "les perspectives futures de l'hôpital, qui incluent le développement de la chirurgie de la colonne vertébrale, la chirurgie ambulatoire et la greffe de cellules souches", note la même source "Ces Journées médicales visent à offrir une opportunité d'échange d'expériences et à renforcer la coopération scientifique entre les différentes compétences nationales ainsi qu'à enrichir les connaissances afférentes à la chirurgie et aux différentes spécialités médicales liées aux maladies de l'appareil locomoteur". Elles s'inscrivent aussi "dans le cadre des efforts du Haut commandement de l'ANP pour garantir la meilleure prise en charge médicale des personnels de l'ANP", conclut le communiqué du MDN.

Rougeole

Le nombre de décès dans le monde a baissé de 88 % en 24 ans

Les mesures de vaccination prises à l'échelle mondiale ont entraîné une baisse de 88 % du nombre de décès dus à la rougeole entre 2000 et 2024, sauvant plus de 59 millions de personnes, selon un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le rapport, publié vendredi, estime que 95 000 personnes, dont la plupart sont des enfants de moins de cinq ans, sont décédées de la rougeole en 2024. L'OMS constate que malgré la baisse de la mortalité due à la rougeole, le nombre de cas augmente dans le monde. L'agence a recensé environ 11 millions d'infections en 2024, soit près de 1 million de plus qu'en 2019, avant la pandémie de Covid-19. Les régions les plus concernées par cette hausse sont la Méditerranée orientale, l'Europe et l'Asie du Sud-est, alors que l'Afrique a de son côté enregistré une baisse de cas de 50% due à l'extension de sa couverture vaccinale. « Le virus de la rougeole est le plus contagieux au monde, et ces données montrent une fois de plus comment il exploite les failles de nos défenses collectives », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghe-

breyesus, Directeur général de l'OMS. Selon les estimations de l'OMS et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), 84 % des enfants ont reçu leur première dose de vaccin antirougeoleux en 2024. Ainsi, deux millions d'enfants supplémentaires ont été vaccinés, ce qui représente une légère par rapport à l'année précédente. Cependant, une

couverture d'au moins 95 % par deux doses de vaccin antirougeoleux est nécessaire pour protéger les communautés contre les flambées. Le rapport note que 30 millions d'enfants n'étaient toujours pas suffisamment protégés contre la rougeole en 2024, les trois quarts d'entre eux vivent dans des pays vulnérables ou en proie à des conflits.

Le choléra et le MPOX coûtent la vie à plus de 8.000 personnes en Afrique en 2025

Les épidémies de choléra et de mpox ont fait plus de 8.000 morts depuis le début de l'année 2025 dans diverses régions en Afrique, alors que le continent est confronté à des urgences sanitaires croissantes, a déclaré le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). S'exprimant lors d'une conférence de presse en ligne, le responsable adjoint de la réponse continentale mpox au CDC Afrique, Yap Boum II, a déclaré que l'Afrique avait enregistré 132.008 cas de mpox depuis le début de l'année, dont 40.138 cas confirmés, et 952 décès liés à cette maladie. Le CDC Afrique a mis en garde contre l'augmentation du nombre de décès dus aux épidémies de choléra, quelque 24 pays africains ayant signalé un total de 308.935 cas de cette maladie et 7.131 décès depuis le début de l'année. Il a attribué les épidémies récurrentes de choléra en Afrique principalement à l'accès insuffisant à l'eau potable et à l'assainissement, aggravé par des systèmes de santé débordés et la présence de multiples urgences de santé publique. Les efforts continents de lutte contre le choléra et le mpox ont été compliqués par des urgences de santé publique croissantes, l'Afrique ayant signalé plus de 186 urgences de santé publique à risque modéré à élevé jusqu'à présent en 2025, selon le CDC Afrique.

Bilan de la Protection civile

06 morts et 360 blessés sur les routes en 48 heures



Six (6) personnes ont trouvé la mort et 360 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique samedi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen avec 2 morts et un blessé, suite au dérapage d'un véhicule ayant percuté un arbre sur la RN 98, dans la Commune de Fellaoucene, précise la même source. Le bilan de la Protection civile fait état également du décès de deux personnes (55 et 57 ans) dans la wilaya de Sétif, par intoxication au monoxyde de carbone, émanant d'un chauffage, ajoute le bilan, relevant que les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 25 personnes, incommodées par le même gaz à l'intérieur de leurs habitations respectives à travers plusieurs wilayas. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 11 incendies urbains et divers à travers plusieurs wilayas, ayant provoqué des brûlures diverses à deux personnes dans les wilayas d'El Tarf et d'Alger. Concernant les dernières intempéries, marquées par des chutes de neige et des averse orageuses dans plusieurs wilayas du pays, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 220 personnes et au dégagement de 92 véhicules, coincés dans la neige, en plus des opération d'épuisement des eaux pluviales à l'intérieur des habitations et édifices publics, note le bilan. La même source a relevé que certaines routes, situées dans les zones montagneuses (en altitudes), demeurent difficiles d'accès en raison de l'amoncellement de la neige dans les wilayas de Tizi Ouzou et Bouira, notamment sur les RN 33 (zone d'Assoul), 15 (col de Tirourda) et 30 (col de Tizi N'koulane) ainsi que le CWN 253 (Chellata).

Démantèlement à Mostaganem de deux réseaux de trafic de stupéfiants

Les services de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont démantelé deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic de stupéfiants, saisissant près de 3 kilogrammes de kif traité, a indiqué samedi un communiqué de ce corps de sécurité. Selon la même source, ces deux opérations, menées cette semaine par la brigade de lutte contre les crimes majeurs et la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, ont été exécutées à la suite d'un travail de terrain intensif, de recherches approfondies et du renforcement du renseignement opérationnel, sous la supervision du parquet territorialement compétent. Les interventions ont conduit à l'arrestation de six individus et à la saisie de 2 kg et 795 g de kif traité. Dans le cadre de ces mêmes opérations, les éléments de la police ont également saisi un véhicule et une moto utilisés pour le transport et la distribution de la drogue, ainsi qu'une somme de 100 000 DA, suspectée d'être issue de cette activité criminelle. Après l'achèvement des procédures légales, deux dossiers judiciaires ont été consti tués à l'encontre des mis en cause pour trafic de stupéfiants, avant leur présentation devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, précise encore le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BÉCHAR
IDENTIFICATION FISCALE N° : 0998 0801 90867 01

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES
N° : 118 / DEP/2025

Intitulé de l'opération : Réalisation d'un collège type 6/300R à Béchar Djedid (Lotissement 218)
commune de Béchar.

N° d'Opération :

Monsieur le responsable d'action de la direction des équipements publics de la Wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

LA RÉALISATION D'UN COLLÈGE TYPE 6/300 LOTISSEMENT 218 À BÉCHAR DJEDID, COMMUNE DE BÉCHAR, EN DEUX LOTS SÉPARÉS :

LOT N°01 : ENSEIGNEMENT + ADMINISTRATION + AUDITORIUM + BLOC SANITAIRE + VESTIAIRE + BÂCHE A EAU 60 M3+ VRD + POSTE DE TRANSFORMATEUR + MUR DE CLÔTURE + TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EXTERIEUR + TERRAIN DU JEUX ;

LOT N°02 : PARTIE A : CINQ (05) LOGEMENT D'ASTREINTE (1F5 + 2F4 + 2F3).

PARTIE B : DEMI PENSION

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres disposant les conditions d'éligibilités suivantes :

A/ CAS DE SOUMISSION SEULE :

Lot N°01 : un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (IV) ou plus dont l'activité principale en bâtiment en cours de validité à la date d'ouverture des plis et ayant déjà réalisées au moins un projet en bâtiment d'un montant égal ou supérieur à 100.000.000,00 DA justifier par une attestation de bonne exécution délivré par des maîtres d'ouvrages publics et avoir un cumul des chiffres d'affaires de 03 dernières années (2021, 2022 et 2023) dépasse ou égale 100.000.000,00 DA.

Lot N°02 : un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Trois (III) ou plus dont l'activité principale en bâtiment en cours de validité à la date d'ouverture des plis et ayant déjà réalisées au moins un projet en bâtiment d'un montant égal ou supérieur à 20.000.000,00 DA justifier par une attestation de bonne exécution délivré par des maîtres d'ouvrages publics et avoir un cumul des chiffres d'affaires de 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) dépasse ou égale 20.000.000,00 DA.

B/ CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE :

Pour être éligible le groupement momentané solidaire doit satisfaire les conditions suivantes

Lot N°01 : le Chef de file doit avoir un certificat de qualification et classification Quatre (IV) ou plus et chaque membre de groupement un certificat de qualification et classification Trois (III) ou plus le groupement devra réaliser au moins un projet en bâtiment d'un montant égal ou supérieur à 100.000.000,00 DA justifier par une attestation de bonne exécution délivré par des maîtres d'ouvrages publics et avoir un cumul des chiffres d'affaires de 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) dépasse ou égale 100.000.000,00 DA.

Lot N°02 : le Chef de file doit avoir un certificat de qualification et classification Trois (III) ou plus et chaque membre de groupement un certificat de qualification et classification Deux (II) ou plus le groupement devra réaliser au moins un projet en bâtiment d'un montant égal ou supérieur à 20.000.000,00 DA justifier par une attestation de bonne exécution délivré par des maîtres d'ouvrages publics et avoir un cumul des chiffres d'affaires de 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) dépasse ou égale 20.000.000,00 DA.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Béchar, Sise Cité triangle universitaire, Route de l'université à Béchar.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charge doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné. Les offres doivent comporter trois (03) enveloppes intérieures séparées portant l'objet de l'appel d'offres ainsi que selon le cas, la mention: « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, Les trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante:

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES
N° : 118 / DEP/2025.

LA RÉALISATION D'UN COLLÈGE TYPE 6/300 LOTISSEMENT 218 À BÉCHAR DJEDID
COMMUNE DE BÉCHAR, EN DEUX LOTS SÉPARÉS :

LOT N° :

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A- DOSSIER DE CANDIDATURE: (Voir l'article 09 du cahier des charges).

B- OFFRE TECHNIQUE: (Voir l'article 09 du cahier des charges)

C- OFFRE FINANCIÈRE: (Voir l'article 09 du cahier des charges)

La durée de préparation des offres est à Quinze (15) jours qui court à partir de la date de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h00mn, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (Offre de candidature, offre technique et l'offre financière) à une seule séance, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h30mn au siège de la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Béchar. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 10h30 mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

N.B :

- Pour plus d'information, les soumissionnaires doivent référer aux dispositions de cahier des charges.
- Le soumissionnaire peut participer pour un lot ou les deux lots, et ne sera attributaire que d'un seul lot par un ordre chronologique.
- Les moyens humains et matériels remplissant les conditions minimales de la préqualification technique (Note technique éliminatoire) ayant servi pour d'autres projets conclus avec la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Béchar, ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation des offres.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAÏDA
MUNICIPALITÉ DE MOULAY SLISSEN
COMMUNE DE MOULAY SLISSEN
NIF : 098422185170229

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°03/2025

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Moulay Slissen, Lance un Avis d'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES pour réaliser le projet suivant :

RÉALISATION D'UN NOUVEAU SIÈGE DE LA COMMUNE DE MOULAY SLISSEN (PREMIÈRE TRANCHE)

Les soumissionnaires intéressés par le présent Avis peuvent retirer les cahiers de charges auprès du bureau des marchés, contre paiement d'un montant de 3000,00 DA auprès du trésorier communal (tous les jours sauf le vendredi et samedi)

Les offres réglementaires doivent être accompagnées des pièces suivantes :

I. Dossier de Candidature :

- 1) Une déclaration de candidature datée, signée et cachetée par le soumissionnaire
- 2) Une déclaration de probité remplie : datée, signée et cachetée par le soumissionnaire
- 3) Certificat de qualification et de classification secteur bâtiment principale catégorie Trois (03) ou plus
- 4) Registre de commerce
- 5) Casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention «néant».
- 6) Le dépôt légal des comptes sociaux de l'année dernière, pour les sociétés
- 7) Les statuts pour les sociétés
- 8) Document relatifs aux autorisations qui permettent d'engager l'établissement
- 9) Extrait de rôle apuré avec mention
- 10) Numéro d'identification fiscale
- 11) Attestation parafiscale CNAS- GACOBATH-CASNON en cours de validité
- 12) Capacités techniques : humain - matériels- Les références professionnelles de même nature (la bonne exécution)
- 13) Capacités financières Les bilans financiers des trois (03) dernières années- l'attestation de solvabilité bancaire.

II. Offre technique :

- 1) La déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- 2) Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire (portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu Et Accepté»).
- 3) reçu de paiement
- 3) Mémoire technique justificatif renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- 4) Planning des travaux

III. Offre financière :

- 1) La lettre de soumission renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- 2) Bordereau des prix unitaire renseignée en lettres et en chiffres, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- 3) Le Devis quantitatif et estimatif renseignée, signée et cachetée par le soumissionnaire.

Les offres doivent parvenir obligatoirement au siège de la commune de MOULAY SLISSEN rue Ben dahou Amara-. Le soumissionnaire est tenu présenter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées. Indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention le contenu tel que dossier: de dossier de candidature, une offre technique et une offre financière ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

(À ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°03/2025.

Projet: RÉALISATION D'UN NOUVEAU SIÈGE DE LA COMMUNE DE MOULAY SLISSEN (PREMIÈRE TRANCHE)

Le délai de préparation des offres sera fixé à (10) dix jours à compter de la date de la 1^{ère} parution du présent avis dans les journaux régionaux ou locale et BOMOP, et la presse électronique chaque en en Arabe et langue étrangère.

Le dépôt des offres se fera **Au Plus Tard le Dixième jour avant (10H00)**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée égale à la durée de la préparation des offres (10 jours) + (90 jours) = (100 jours) à compter de la date de la 1^{ère} parution du présent avis.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de dépôt des offres à (10H30).
Et si ce jour coïncide avec un jour repos la date d'ouverture se fera le lendemain la même heure.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531015615 01.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE
L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Direction des équipements Publics
De la wilaya de Saïda.
NIF : 42202400020299.

Avis d'attribution provisoire du marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 15/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, la Direction des équipements publics de la wilaya de Saïda informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigences des capacités minimales N° 18 /2025 paru dans les quotidiens nationaux « **الرجاء** » En date du 13/10/2025

«le carrefour d'Algérie» en date du 13/10/2025 se rapportant à l'Aménagement et réhabilitation de l'ancien hôpital de Saïda

Lot : réalisation des réseaux de distribution des fluides médicaux

♦ Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières le projet est attribué provisoirement comme suit :

Désignation du projet	Entreprise	Note tech Obtenue	Montant Proposé en (TTC)	Montant Après correction en(TTC)	Délai de Réalisation	NIF de l'Entreprise	Critère de choix
Aménagement et réhabilitation de l'ancien hôpital de Saïda Lot : réalisation des réseaux de distribution des fluides médicaux	Sarl AZUR Matériel médical BARCA MOUNIR	63.77/100pts	12.146 615.60 da	12.146 615.60 da	33 jours	000816095567243	Offre moins disante

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Saïda- service des marchés publics, dans un délai de trois jours à compter de la date de première publication du présent avis d'attribution.

Tous participants qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis.

LE DIRECTEUR :

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531015576 01.12.2025

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531015602 01.12.2025

Vergers d'oliviers

Programme d'extension sur plus de 110 hectares

La wilaya d'Oran a bénéficié d'un programme d'extension des vergers d'oliviers portant sur une superficie de 112 hectares au titre de la saison agricole 2025-2026, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Cette opération, récemment lancée, s'inscrit dans le cadre du programme national d'extension des vergers d'oliviers initié par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a indiqué Abdelkader Bendjenna, chef du bureau des arbres fruitiers et de la viticulture. La nouvelle plantation, consacrée à la variété «

Sigoise », portera les superficies dédiées à la filière oléicole à plus de 9.000 hectares. La culture de l'olivier occupe d'ailleurs la première place en matière de production fruitière dans la wilaya, devant les agrumes et le figuier, a ajouté le même responsable. Pour garantir la réussite de ce programme, la DSA organise des sorties de terrain afin de suivre l'opération de plantation et d'inspecter les plants, sous la supervision des représentants des services de l'organisation de la production, du soutien technique, de l'inspection de la protection des végétaux, ainsi que de l'Institut techni-

que des arbres fruitiers, selon la même source. Selon M. Bendjenna, une hausse sensible de la production d'olives est attendue durant la saison 2025-2026, avec une prévision dépassant les 120.000 quintaux, pour un rendement oscillant entre 17 et 18 quintaux par hectare, contre près de 61.000 quintaux enregistrés la saison précédente. L'avancement de la campagne de récolte d'olives a atteint 47%, avec une production de 60.119 quintaux jusqu'à présent sur une superficie de 2.917 hectares, l'opération se poursuivant toujours, a-t-on ajouté de même source.

Réunion de coordination

Le secteur de la culture et des arts à l'ordre du jour

Le wali d'Oran, a présidé, samedi 29 novembre 2025, une réunion de coordination en présence du secrétaire général, des chefs des daïras, des présidents des assemblées populaires communal, des directeurs d'exécutive et des cadres de wilaya. L'ordre du jour était consacré à la présentation des points suivants: Présentation sur le secteur de la culture et des arts. La directrice de la Cultu-

re a passé en revue l'état d'avancement des projets, notamment le monument et le musée de l'émir Abdelkader, la restauration du palais du Bey, la mosquée du Pacha, Bab Karfansrai, le théâtre régional Abdelkader Alloula, le palais de la Culture et la direction de la Culture. État d'avancement des programmes financés par le Fonds de soutien au développement social et économique des communal pour l'année 2023, pré-

senté par le directeur de l'administration locale. Le wali a enjoint les maires de mener à bien ces projets. Lors de la réunion, le plus haut responsable a donné des instructions strictes aux maires afin qu'ils s'attachent immédiatement et efficacement à tous les aspects de la pollution environnementale dans toutes les communs, éliminent les zones problématiques et luttent contre les marchés non réglementés.

Ex-gardien du SCMO, MCO et de l'EN

et ex-attaquant du MCO, RCR et CCS Chlaoua Djamel

L'Association Radieuse au chevet de Mohamed Ounes et Chlaoua Djamel

L'Association Radieuse, toujours prête à courir au secours des anciens sportifs malades, s'est ainsi rendue au chevet de l'ex-gardien volant du SCMO, du MCO et de l'équipe nationale, Mohamed Ounes et au chevet de l'ex-attaquant du MCO, du RC Relizane, du CC Sig : Chlaoua Djamel, ces deux anciens sportifs ayant été victimes de crise cardiaque. Cette visite de soutien du président de la Radieuse, Chafi Kada et des anciennes gloires, Fodil Megharia, l'ex-arbitre international Hansal Mohamed, Tayeb Foussi, Boumchra Salim, Chalabi Boubekour, Norredine la cheville ouvrière du SCMO, à leur tête Lakhdar Belloumi, qui a permis d'honorer et de soutenir ces deux anciennes figures, a été très bien appréciée. Les intéressés et leurs familles ont remercié les membres de la délégation Radieuse pour ce geste de solidarité, ce qui leur a remonté le moral. Comme ont tenu, Lakhdar Belloumi et Hansal Mohamed, à remercier la Direction de la Santé de la wilaya d'Oran, les familles de Ounes et Chlaoua ainsi que tous ceux qui ont contribué à leur témoigner du soutien et de l'amitié dans ces moments difficiles. «Cette visite est un devoir national, au vu de la carrière des anciens sportifs. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement», déclara Lakhdar Belloumi. Monsieur Ibrahim Ouchene, wali d'Oran, a reçu dernièrement monsieur Chafi Kada, président de l'Association Radieuse et des anciens joueurs, à leur tête Lakhdar Belloumi, Fodil Megharia, Foussi Tayeb et



l'ancien arbitre international, Hansal Mohamed. Monsieur Ouchene a rendu hommage aux anciens internationaux qui ont eu un rôle positif dans la récolte de résultats, honorant l'Algérie dans les compétitions internationales. De leur côté, les membres de la délégation de la Radieuse ont of-

fert, au premier responsable de la wilaya d'Oran, un maillot de l'Association Radieuse et un diplôme d'honneur, tout en lui souhaitant plein succès dans son importante mission, en plus du développement de la wilaya et la promotion de l'activité sportive.

Profession «Mendiant à plein temps» dans les bus et les trams

Un phénomène caricatural de la fracture sociale?

Les éléments du phénomène atypique de la mendicité à Oran démontre combien, hélas, demeure profonde la fracture sociale et autant l'est le niveau bas de la maturité individuelle depuis voilà plusieurs années. Un phénomène certes enraciné dans les mœurs de couches sociales, considérées à tort ou à raison comme précarisées même si parfois il est déguisé. Geste désespéré ou acte de cupidité, la mendicité est en croissance et arbore moult faces cachées dans une ville qui aspire au rang métropolitain. Mosquées, cafés, marchés, restos, bus, voies et artères publiques ne sont plus aujourd'hui épargnés par ce phénomène devenu au fil du temps une question d'ordre public qu'il faudra coûte que coûte combattre parce qu'elle disloque le pouvoir d'achat et favorise le gain facile au détriment du contribuable. Cette fois, la mendicité maquillée ou l'arnaque, est en train de prospérer dans les trams. Des individus souvent munis de badges, croyant naïvement tromper les bénévoles par un subterfuge de plaider en faveur d'une cause associative de dons au profit de malades, n'hésitent pas à ratisser large les trams pour soutirer des 20, 50 jusqu'à 100 ou 200 dinars aux passagers. Ayant pour profession «mendiant à plein temps», ce sont pratiquement les mêmes visages qui s'adonnent à ce métier juteux le jour, le soir et la nuit, tellement ils ne s'en lassent pas. Après les bus, les mendiants permanents ont jeté leur dévolu sur ce moyen de transport public à forte concentration de passagers parce que ça paie bien et souvent la rentabilité est bien meilleure que celui d'un serveur de café ou d'un gardien de parking. Souvent, ce sont des enfants qui sont contraints par leurs parents à mendier, ce qui manifestement et prétendument traduit la précarisation de la vie quotidienne de cette couche... B.H.

Hai Yasmin

Opération de nettoyage des déchets du marché informel



Suit aux instructions de M. wali d'Oran Ibrahim, l'Unité de l'environnement et de la protection de l'environnement et les services de la municipalité de Bir El Djir ont procédé au nettoyage des déchets du marché informel de Hai Yasmin (commune de Bir El Djir). Au cours de ce processus, les déchets inertes ont été enlevés, les palmiers et autres arbres ont été taillés, les mauvaises herbes et la saleté ont été enlevées, les déchets ménagers ont été enlevés, la route a été nettoyée, les trottoirs ont été repeints et les arbres ont été blanchis à la chaux. De nouveaux conteneurs ont été installés et les anciens remplacés. Certaines constructions illégales du quartier ont également été démolies. Le service de l'environnement, en coordination avec la commune de Bir El Djir, a mené une opération d'envergure pour démanteler le marché informel et dégager les trottoirs et la voie publique des vendeurs qui les encombraient et bloquaient la circulation.

El Bayadh

Une superficie de 6.700 hectares ciblée par la campagne labours-semailles

La campagne labours-semailles, lancée récemment à travers la wilaya d'El Bayadh, devra cibler une superficie agricole estimée à 6.700 hectares, a-t-on appris de la direction des Services agricoles (DSA). La même source a indiqué à l'APS que cette campagne, pour laquelle tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés afin d'assurer sa réussite, concerne une superficie irriguée de 6.700 hectares, dont 3.500 hectares destinés à la culture de l'orge, 3.000 hectares au blé dur et 200 hectares au blé tendre. Cette superficie est répartie entre plus de 750 agriculteurs et investisseurs à travers diverses zones agricoles connues pour la production de céréales, telles que Bougtob, Brizina, Boualem, El-Abiodh Sidi Cheikh, El-Kheither, ainsi que d'autres régions de la wilaya. Les services de l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumes secs (OAIC) œuvrent à fournir des semences traitées aux agriculteurs et aux investisseurs, dans le cadre des mesures visant à accompagner les professionnels de cette filière stratégique, en vue de son développement et de l'amélioration du rendement de la production, ajoute la même source. La DSA accompagne également les agriculteurs durant toute la période de labours-semailles, à travers, notamment, des actions de vulgarisation agricole.

AADL 3 Mostaganem

Localisation du programme au pôle d'excellence de Mazagran

Le programme de logements de la formule location-vente "AADL 3", comprenant 3.600 unités, a été officiellement localisé au niveau du pôle d'excellence de Mazagran inférieur, a indiqué, jeudi, un communiqué des services de la wilaya de Mostaganem. Le wali a présidé une réunion élargie consacrée au suivi de l'avancement des projets d'habitat au sein de ce pôle situé à l'entrée sud de la ville de Mostaganem, dans la commune de Mazagran. Au cours de la réunion, une présentation a été faite sur l'état d'avancement des travaux d'aménagement, notamment le bitumage des routes, le raccordement aux réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité, de gaz naturel et de fibre optique, ainsi que le projet de protection contre les inondations et l'évacuation des eaux pluviales. Les différents chantiers ont atteint des stades avancés de réalisation, précise le communiqué. S'étendant sur une superficie de 78 hectares, ce pôle d'habitat compte plus de 7.000 logements toutes formules confondues, dont 3.600 unités AADL 3 réalisées par l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), ainsi que 1.619 logements dans le cadre de la formule du logement promotionnel aidé (LPA), selon la même source. A l'issue de la présentation, le wali a donné des instructions aux responsables locaux pour assurer la disponibilité des équipements publics, tels que des salles de soins et des bureaux de poste, afin de garantir les conditions de vie essentielles au sein de ces ensembles d'habitat et de rapprocher les services des citoyens.

Saïda

Suicide à Ain El-Hadjar

Ces derniers temps, Saïda vit au rythme de phénomènes aussi dramatiques les uns que les autres. La mort est présente en permanence et le suicide s'illustre particulièrement sur ce registre. Jeudi dernier, un jeune homme âgé à peine de 30 ans a mis fin à ses jours en se pendant à l'aide d'une corde dans la ferme de ses parents - située dans la région de la commune de Ain-El-Hadjar. Ce drame a jeté l'émoi et la consternation au sein des habitants de la commune en question au point où les gens n'arrivent pas à comprendre ce qui a bien poussé le Jeune Medkour à commettre l'irréparable. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes de ce malheureux acte.

OULD OGBAN

Visite du ministre des Travaux publics

«Tiaret bénéficiera d'importants projets en 2026»

Par L. Bouhala

Dans le cadre du suivi régulier du secteur des travaux publics et des projets d'infrastructure, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures, M. Abdelkader Djellaoui, effectue depuis ce samedi, une visite de travail dans la wilaya de Tiaret, accompagné de hauts cadres du ministère. Le ministre a été officiellement reçu à la villa d'hôtes par M. Saïd Khalil, wali de Tiaret, et le président de l'Assemblée populaire de Wilaya, ainsi que par les autorités locales, civiles et militaires, des députés des deux Chambres, le secrétaire général de la wilaya, le chef de cabinet, le délégué local du Médiateur, des membres du Conseil supérieur de la jeunesse, le chef de la daïra de Tiaret, le secrétaire général de la commune de Tiaret et le directeur des Travaux publics. Cette visite s'inscrit dans le cadre du programme d'inspections de terrain pour divers projets du secteur.

Le ministre a supervisé et évalué l'avancement des travaux sur plusieurs sites importants, notamment le projet ferroviaire et de nombreux projets routiers et d'infrastructures en cours à travers la wilaya. Le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Djellaoui, a poursuivi sa visite dans la wilaya de Tiaret, accompagné du wali, M. Saïd Khalil où il a présidé la pose de la première pierre de réalisation d'une gare routière au point kilométrique 134, dans la commune de Dahmouni. Il a annoncé, par ailleurs, que la wilaya de Tiaret bé-



nécifiera d'importants projets tels que le dédoublement des tronçons des routes nationales 23, 40 et 90 sur une distance totale de 42 kilomètres, le ministre a également inauguré les travaux de réhabilitation du chemin n°3, reliant les villes de Sougueur et d'Aïn Dzarit, au point kilométrique 32+800.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à renforcer le réseau routier et à améliorer les transports et la mobilité sur cet axe vital. Ces projets font partie du programme du secteur, destiné à améliorer les infrastructures et à développer les équipements de base, contribuant ainsi à l'amélioration des services publics et à la satisfaction des besoins des citoyens. Le ministre, M. Abdelkader Djellaoui, a conclu sa visite dans la wilaya de Ksar Chellala. Au cours de cette visite, le ministre a inspecté plusieurs projets relevant de son ministère, notamment le projet de réhabilitation des tronçons routiers endommagés par

les dernières intempéries de la route nationale 120, qui comprend : la reconstruction des ouvrages d'art entre Ksar Chellala et la frontière de la wilaya de Djelfa, sur une distance de 10 km. La réparation du tronçon Ksar Chellala-Djelfa, sur une distance de 12 km. Ces travaux, une fois achevés, amélioreront la fluidité du trafic et la qualité générale de la route. Le ministre a également assisté à une présentation sur le projet de réparation des dégâts causés à la route nationale 137, qui prévoit notamment le rehaussement de la chaussée sur une distance de 04 kilomètres. À cette occasion, le ministre a félicité les habitants de Ksar Chellala pour l'élévation de leur wilaya déléguée au rang de wilaya à part entière. Il a salué les nouveaux projets réalisés dans son secteur qui complètent les structures administratives existantes, répondent aux aspirations des habitants et rapprochent l'administration de leurs administrés.

Sidi Bel Abbès

Vagues d'intoxication au monoxyde de carbone

Par Mohamed Nouar

Pas moins de sept personnes ont été évacuées vers les établissements hospitaliers en moins de 24 heures, soulignant l'urgence d'une prise de conscience collective et d'une réévaluation des protocoles de sécurité domestique face aux dangers des installations de chauffage défectueuses. Les services de l'Unité Principale de la Protection Civile ont été mobilisés à deux reprises consécutives pour des interventions critiques, mettant en lumière la vulnérabilité des ménages, en particulier durant la saison froide. Un

communiqué des services de la Protection Civile, les secouristes sont intervenus au niveau du quartier Boumelik, suite à l'asphyxie de quatre membres d'une même famille. L'origine du drame a été identifiée comme un chauffe-eau domestique défectueux. La première victime a été retrouvée en état d'inconscience, attestant de la rapidité et de la gravité de l'intoxication au "CO". Les trois autres présentaient des signes manifestes de détresse respiratoire aiguë. Grâce à une intervention rapide, incluant les premiers soins sur site, les victimes ont été stabilisées, avant d'être transférées au service des urgences du

Devant l'ampleur inquiétante de l'urbanisme sauvage à Saïda

Force revient à la loi...

La question qui vient à l'esprit des citoyens est : pourquoi les lois ne sont-elles pas appliquées sérieusement pour solutionner les problèmes liés à l'urbanisme sauvage. Le résultat de cet attentisme n'est autre que l'anarchie flagrante qui gangrène dangereusement le cadre de la cité. C'est le cas du nouveau quartier du 11 Décembre ou le Chef de l'exécutif de wilaya, accompagné de ses proches collaborateurs, s'est rendu pour constater de visu les constructions illicites telles des plaies hideuses. Il faut dire que dans la réalité, la ville du point de vue urbanistique reste empêtrée dans un inextricable Méli-Mélo où même les espaces verts ont été dépecés. Conséquence première de cette situation: l'anarchie s'est installée dans les différents quartiers de la ville et même au niveau de certaines communes rurales durant la fameuse époque de la Nébuleuse où la république était beaucoup plus occupée à lutter contre la horde sauvage que de veiller au respect des lois de l'urbanisme. La campagne que vient de lancer le département de Saïd Sayoud, ministre de l'intérieur et du Transport infléchira-t-elle la donne? Les élus du peuple seront-ils à la hauteur pour arrêter l'anarchie urbaine? Il appartient aux autorités locales et aux élus d'entrer en scène pour qu'ils puissent nous donner des réponses.

OULD OGBAN

CHU «Abdelkader Hassani» pour une prise en charge médicale spécialisée, essentielle pour minimiser les séquelles neurologiques potentielles liées à l'hypoxie. L'onde de choc avait déjà frappé la veille au soir, dans la commune de Boukhanifis, où un scénario similaire a été évité de justesse. Trois membres d'une autre famille, couvrant un éventail d'âges (16, 50 et 62 ans), ont été secourus après avoir inhalé le gaz toxique, également dégagé par leur chauffe-eau. L'efficacité des équipes de la Protection Civile a permis une réanimation sur place, suivie d'un transfert d'urgence vers l'hôpital mixte de Tabia. Face à cette série d'urgences, la Protection Civile de Sidi Bel-Abbès a lancé un appel solennel à la vigilance et à l'action préventive d'où il est impératif de soumettre les appareils de chauffage, y compris les chauffe-eau et les chaudières, à un entretien régulier par des professionnels qualifiés avant chaque saison d'utilisation, de maintenir les dispositifs de ventilation et les aérations dégagés et fonctionnels pour garantir le renouvellement de l'air et l'évacuation des gaz de combustion et l'utilisation d'appareils homologués ainsi que le respect scrupuleux des consignes de sécurité des fabricants. Ces mesures ne sont pas de simples recommandations, mais des obligations de sécurité domestique visant à préserver l'intégrité physique et la vie des citoyens face à une menace invisible mais bien réelle.

Boumerdes

Participation de 45 wilayas à la rencontre nationale des clubs environnementaux

Quarante-cinq (45) wilayas ont pris part, jeudi, à la rencontre nationale des clubs environnementaux organisée dans la wilaya de Boumerdes, sous la supervision du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, accompagné de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaoutar Krikou. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Hidaoui a indiqué que son département s'emploie à relever le "défi" de créer le plus grand nombre possible de clubs environnementaux au sein du plus grand nombre d'établissements de jeunes à travers le pays. Il a rappelé que le secteur comptait actuellement près de 3000 établissements de jeunes sur l'ensemble du territoire national, au sein desquels activent près de 120 clubs en-

vironnementaux, précisant que ses services œuvrent à créer, d'ici la fin 2026, un millier de clubs spécialisés dans l'environnement et la protection du milieu, qui seront encadrés par de jeunes universitaires. A cette occasion, il a exhorté les encadreurs des clubs environnementaux existants et futurs à "innover dans les méthodes de promotion de la culture de protection de l'environnement chez les jeunes, en renforçant l'attractivité des établissements et en développant les capacités et compétences des jeunes impliqués dans ce domaine". Pour sa part, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie a souligné que "la culture environnementale est très importante dans le cadre du développement national", estimant que l'environnement concerne tout le monde et que chacun doit s'impliquer dans sa pro-

tection, particulièrement la société civile. Mme Krikou a ajouté que "la stratégie de l'Etat en matière de développement des projets environnementaux est bien établie et importante, et grâce à elle l'Algérie est devenue un pays pionnier dans le domaine environnemental". Elle a cité, à cet égard, nombre de projets "d'envergure", dont celui de la décharge d'Oued Smar à Alger "transformée en parc", ainsi que le barrage vert, relancé et réhabilité en 2023, et devenu, selon elle, "un modèle au-delà des frontières nationales". Organisée sous le slogan "Environnement et changements climatiques", la rencontre nationale des clubs environnementaux a englobé des expositions, des ateliers et des concours dédiés à des jeunes créateurs relevant de maisons de jeunes de 45 wilayas du pays.

M'sila

Belmehdi supervise l'inauguration de l'école coranique de la mosquée El Kotb



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a présidé, samedi à M'sila, l'inauguration de l'école coranique de la mosquée El Kotb à la cité "An-Nasr". Le ministre a écouté, à cette occasion, un exposé technique sur le projet présenté par le directeur des équipements publics, Cherif Zidane, qui a souligné que cette infrastructure religieuse, fruit d'un investissement public de 210 millions de dinars, comprend une aile pédagogique composée de salles de classe, de conférences, de lecture et d'informatique, d'une bibliothèque, ainsi que de logements de fonction et de locaux wakf. Belmehdi a indiqué que les écoles coraniques construites et en cours de réalisation dans la wilaya de M'sila "traduisent le fait que la région du Hodna possède un riche réservoir spirituel qui sert de référent religieux national, fondé sur un concept de rejet de la violence et appelant à un discours religieux national mobilisateur pour l'intérêt du pays". Saluant les importants moyens et les équipements dont dispose cette école pour aider les étudiants à mémoriser le Coran et étudier les sciences religieuses, le ministre a appelé à accorder "un grand intérêt aux écoles coraniques et à leur préservation en tant que structures d'éducation de la jeunesse sur des bases solides", en plus d'être "un bastion imprenable protégeant les enfants d'Algérie des fléaux sociaux et des dangers qu'ils véhiculent". Belmehdi a également salué les réalisations effectuées en matière de développement dans la région, considérant que la politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réaliser des projets de développement sur l'ensemble du territoire national, nécessite "un effort collectif de tous pour servir le pays et atteindre les objectifs escomptés". Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a également supervisé, lors de sa visite de travail dans la wilaya de M'sila, l'inauguration de l'école coranique de la mosquée "Imam Al-Boukhari", au chef-lieu de wilaya, ainsi que de la mosquée "El Qods", avant de poser la 1^{re} pierre symbolique d'une école coranique à Boussaâda. Il a clôturé sa visite par la pose de la première pierre de la future mosquée "Abdelhamid Ben Badis" et par la visite du projet de réalisation d'une école coranique dans la commune de Sidi Aïssa.

Biskra

La résistance de Zaâtcha en 1849, un autre témoignage des crimes commis par la France coloniale

La résistance de Zaatcha, en 1849, sur l'actuel territoire de la commune de Lichana (Biskra), témoigne d'un génocide parmi une série de crimes commis par l'occupation française (1830-1962) contre le peuple algérien. Cette résistance s'est poursuivie jusqu'au 26 novembre 1849, date à laquelle fut commis un crime atroce contre les habitants de cette oasis entourée de palmiers, dont le nombre était alors estimé à moins de 1.000 âmes, après une première attaque, le 16 juillet de cette année-là, suivie d'un siège qui dura 52 jours à partir du 7 octobre. Les bombardements par l'artillerie lourde tuèrent quelque 800 algériens se trouvant sur les lieux, entre habitants et résistants, selon Mohamed Smati Abdelbaki, chercheur en histoire de la région et membre de l'Association de Zaâtcha. Il a ajouté que l'armée française, qui avait rassemblé des forces considérables estimées à 6.000 soldats placés sous le commandement du général Herbillon, a utilisé l'artillerie pour réprimer les habitants qui se sont battus avec opiniâtreté pour défendre leur oasis après avoir refusé de se rendre. La soldatesque coloniale a également maltraité les femmes et les enfants en représailles contre les résistants, et pour terroriser les habitants des régions voisines. Le même chercheur a ajouté que le village où les résistants s'étaient retranchés et qui se trouvait au milieu d'une palmeraie, a été complètement anéanti et, encore aujourd'hui, les restes de centaines de martyrs, victimes des bombardements, y reposent. Des centaines de palmiers ont également été brûlés, en plus du pillage des biens, selon M. Abdelbaki qui a souligné que le champ de bataille "a vu le sang de tribus de toute la région se mélanger, les hommes ayant choisi de se ranger aux côtés du cheikh Bouziane pour refuser l'expansion coloniale et la politique française". Il a indiqué qu'en quittant la pal-

meraie de Zaâtcha, les forces coloniales françaises ont laissé derrière elles un spectacle terrifiant de désolation, de destruction et de dévastation avec des centaines de corps éparpillés çà et là et d'autres sous les décombres, des constructions en ruines et des palmiers en proie au feu. Les militaires français ont emporté avec eux les têtes des chefs de la résistance, en l'occurrence celles de cheikh Bouziane et de son fils, ainsi que celle de Si Moussa Derkaoui, vers la ville de Biskra, puis vers le Musée de l'Homme à Paris. Cette année, l'Algérie commémore le 176^e anniversaire de l'une des plus importantes résistances populaires après avoir récupéré les crânes de plusieurs résistants, images terrifiantes qui témoignent des crimes abjects commis pendant l'occupation française de l'Algérie, parmi lesquels le crâne du cheikh Bouziane, à la suite d'une demande des Algériens, en général, et des descendants de ces résistants, a indiqué, de son côté, Mohamed Saadi, petit-

fils du chef de cette résistance populaire, cheikh Bouziane. M. Saâdi a considéré que le retour des crânes, grâce aux efforts de l'Etat algérien en 2020, y compris le crâne de son ancêtre, "représente un retour symbolique des chefs de la résistance pour rappeler aux citoyens et aux générations de l'indépendance les luttes populaires qui ont abouti, en 1954, à une Révolution massive qui a chassé le colonialisme, mais qui rappelle encore l'horreur de l'occupation qui a laissé une plaie béante chez les enfants et les petits-enfants de ces héros et du peuple tout entier". Il a également déclaré que cette résistance "représente une page glorieuse de l'histoire de l'Algérie, autant qu'elle constitue une tache honteuse pour l'occupation". Selon le même interlocuteur, la France "a exploité l'écho de la brutalité avec laquelle elle avait traité les habitants pour terroriser la région et déplacer ses habitants, laissant d'importantes séquelles chez les habitants de l'oasis".

Vaccin contre la poliomyélite

Plus de 100.000 doses réceptionnées à Béjaia

Un quota de plus de 100.000 doses de vaccin contre la poliomyélite a été réceptionné par la wilaya de Béjaia, à-on avisé, auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Le secteur de la santé a reçu un quota de 100.450 doses de vaccin contre la poliomyélite, en prévision des premières journées nationales de vaccination contre la poliomyélite qui se dérouleront du 30 novembre au 6 décembre, à-on souligné auprès du service de la prévention générale à la DSP. Ainsi, deux autres séances de vaccination vont être organisées du 21 au 27 décembre pour le deuxième et du 25 au 31 janvier 2026 pour le troisième passage, à-on ajouté. Près de 70.000 enfants âgés entre 2 mois à 5 ans sont concernés par la vaccination contre la poliomyélite dans la wilaya de Béjaia, indique le service de la prévention générale. Tous les moyens humains et matériels ont été mis en place par la direction de la santé et de la population (DSP) qui veille à la réussite de la campagne de vaccination, a-on souligné. Les établissements publics de santé de proximité (EPSP) et leur réseau de polycliniques, salles de soin et centres de santé sont également mobilisés pour organiser des journées de vaccination contre la poliomyélite, selon les mêmes services. Le personnel en charge de la vaccination, notamment les médecins coordinateurs et les agents vaccinateurs ont été formés en prévision de cette campagne de vaccination, a-on assuré.



Ouverture prochaine d'une nouvelle liaison aérienne vers Lyon

L'aéroport international «Abou Bakr Belkaid» de Chlef s'apprête à accueillir une nouvelle ligne aérienne reliant la ville à Lyon, en France. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan de renouvellement et de modernisation de la flotte de la compagnie aérienne nationale, qui devrait être renforcée par 34 nouveaux appareils dans les prochains mois. Cette nouvelle liaison contribuera à faciliter les déplacements entre l'Algérie et la France, renforcer les échanges économiques et culturels et offrir aux voyageurs une alternative pratique et directe pour rejoindre la région lyonnaise. Les autorités aéroportuaires soulignent que l'ouverture de cette ligne s'inscrit dans une stratégie visant à moderniser les infrastructures et à dynamiser le secteur du transport aérien au niveau régional.

Solidarité

Campagne de vaccination pour les enfants handicapés



Le secteur de la solidarité de la wilaya de Chlef poursuit ses actions en faveur des populations vulnérables ; ainsi, une campagne de vaccination a été lancée pour les enfants en situation de handicap dans les centres et institutions privés du secteur, visant à renforcer leur immunité et à les protéger contre diverses maladies. Parallèlement, une caravane solidaire sillonne les zones isolées pour venir en aide aux familles démunies et aux personnes âgées. Elle distribue des aides matérielles diversifiées telles que des appareils médicaux, des couches, des couvertures et de la literie. L'opération se poursuit afin de toucher le maximum de bénéficiaires. Enfin, des patrouilles de terrain sont déployées en continu pour accompagner et prendre en charge les personnes sans domicile fixe, en coordination avec les services concernés.

Sobha

La police démantèle un réseau de trafic de stupéfiants

Les éléments de la police de Sobha, relevant de la Sûreté de wilaya de Chlef, ont réussi à arrêter deux individus, tous deux dans la trentaine, impliqués dans le trafic de stupéfiants dans le quartier. L'opération a été déclenchée après la surveillance de l'un des suspects, utilisant son domicile familial pour stocker et distribuer les substances illicites auprès des jeunes du quartier. Suite à une perquisition domiciliaire autorisée par la justice, les forces de l'ordre ont saisi 12 capsules de Prégabaline 300 mg, des portions de cannabis traité prêtes à la vente ainsi que 19 millions de centimes provenant de la revente, en plus de matériel servant à la découpe et à la préparation des commandes. L'élargissement de l'enquête, appuyé par des investigations techniques, a permis d'identifier le principal fournisseur, originaire de Bouguedir. Ce dernier a également été arrêté, et les forces de l'ordre ont saisi 45,11 g de cannabis traité ainsi que 03 millions de centimes, produits de son activité criminelle, lors de la perquisition de son domicile. Un dossier pénal a été constitué contre les deux suspects pour



possession et distribution illégale de substances stupéfiantes et ils ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes auprès du tribunal de Boukadir pour la poursuite judiciaire.

Le wali effectue une visite de terrain sur les projets ferroviaires et routiers

Le wali de Chlef, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya, a effectué une visite de terrain sur le projet de suppression des passages à niveau sur la ligne ferroviaire de la commune de Chlef et la construction de passages inférieurs aux points 116 dans le quartier Medahi et 117 dans le quartier Ben Souna. Au cours de cette visite, le wali a reçu un exposé détaillé sur l'installation des chantiers et sur les modalités de réalisation de la voie de contournement. Il a donné ses instructions pour le démarrage immédiat des travaux après l'installation des chantiers, en insistant sur le respect strict des normes de sécurité routière, tout au long de la voie afin d'assurer une circulation fluide durant l'exécution du projet. Il a également appelé tous les usagers de ces voies de contournement à faire preuve de prudence et de vigilance pendant la période des travaux, afin de faciliter la mise en œuvre de ces infrastructures stratégiques. Par ailleurs, lors de son passage dans les ruelles du quartier Ben Sou-



na, le wali a rencontré plusieurs représentants de la société civile. Ces derniers ont saisi l'occasion pour exprimer leurs préoccupations concernant les secteurs de la santé et de l'éducation, en présence du président de la daïra, dans un cadre d'écoute et de dialogue direct avec les autorités

locales. Cette visite de terrain s'inscrit dans le cadre des efforts constants de la wilaya pour moderniser le réseau ferroviaire et routier, tout en maintenant une interaction directe avec les citoyens afin de mieux répondre à leurs attentes et préoccupations.

Salon International de l'Electricité

Visite pédagogique des élèves de l'Institut de formation professionnelle

Dans le cadre du renforcement des compétences et de l'ouverture culturelle et professionnelle, les élèves de la branche Énergie solaire de l'Institut de formation professionnelle de Chlef ont effectué une visite pédagogique au Salon International de l'Électricité, organisé au Palais des Expositions d'Alger. Cette sortie a offert aux étudiants une occasion unique de découvrir des produits et technologies de pointe à l'échelle internationale ainsi que d'observer diverses innovations dans le domaine de l'énergie et des installations électriques. Au programme: conférences, ateliers pratiques et échanges avec des experts internationaux, permettant aux élèves de s'inspirer de



nouvelles idées, d'élargir leurs horizons techniques et culturels et de développer leur créativité et leur esprit d'innovation. Selon les encadrants,

cette initiative vise à consolider l'apprentissage théorique par l'expérience pratique, tout en facilitant le contact direct avec les professionnels et spécialistes du secteur, renforçant ainsi l'employabilité et la préparation des jeunes à intégrer le marché du travail dans les métiers liés aux énergies renouvelables et aux technologies électriques.

Beni Haoua

Campagne de sensibilisation sur les conditions météorologiques

Dans le cadre de la protection des citoyens et du renforcement de la sécurité routière, les services de la Sûreté de daïra de Beni Haoua, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, ont lancé une campagne de sensibilisation concernant les récentes perturbations météorologiques touchant la région. Cette initiative vise principalement à alerter les conducteurs sur la nécessité de réduire leur vitesse et de respecter les distances de sécurité, à inciter les citoyens à éviter les manœuvres dangereuses et à sensibiliser sur les risques liés à l'utilisation du téléphone au volant dans des conditions météorologiques difficiles. La Sûreté de Chlef rappelle que la sécurité routière est une responsabilité partagée, et réaffirme son engagement à servir et protéger les citoyens en toutes circonstances. Votre Sécurité, Notre Priorité.

Chettia

Plusieurs interpellations lors d'opérations ciblées

Les services de l'urbanisme n°2 de Chettia, relevant de la Sûreté de daïra d'Ouled Farès, ont mené ces derniers jours plusieurs interventions ciblées ayant permis d'obtenir des résultats notables. Les policiers ont arrêté un jeune homme impliqué dans la possession de drogue destinée à la vente, traité deux affaires de consommation personnelle de stupéfiants et interpellé douze individus recherchés dans le cadre de mandats et décisions judiciaires. Ces opérations s'inscrivent dans les efforts continus visant à renforcer la sécurité et lutter contre les différentes formes de criminalité.

En attendant une note officielle des instances concernées

CAN 2025 : La disponibilité des internationaux remise en question

Par Rachid B.

Alors que l'on pensait le problème définitivement réglé avec les lois mis en place par la FIFA, voila que la décision d'un club pensionnaire de l'élite française de ne libérer ses internationaux "africains" qu'une semaine avant la CAN a remis sur la table la place du pouvoir d'une sélection ou d'une fédération dans un tel contexte précompétitif.

D'autant qu'un certain flou persiste depuis l'annonce non officielle de la date du 8 décembre comme celle du consensus entre l'instance planétaire et l'association des clubs européens (ECA) du président Nasser Al-Khelaifi pour la libération des internationaux africains concernés par la CAN. Or, jusqu'a ce dimanche, personne n'a pris connaissance d'un document institutionnel ou une note officielle attestant que lundi prochain sera l'ultime jour de présence des joueurs convoqués par leurs selections nationales respectives pour l'édition marocaine de 2025.

Au moment où certaines sources médiatiques internationales évoquent plutôt le 15 décembre en suggérant un délai supplémentaire d'une semaine, un club français, le Paris FC s'est déjà positionné à ce propos.

A en croire RMC, le club employeur de Samir Chergui et d'Ilan Kebbal a, en effet, décidé de fixer sa propre date, à savoir le 14 dimanche décembre, soit une semaine seulement avant le coup d'envoi du tournoi continental.

Toujours d'après la même source, le club francilien racheté par la riche famille Arnaud a indiqué vendre qu'il "conservera ses joueurs concernés par la Coupe d'Afrique des nations (CAN) jusqu'au 14 décembre, soit au lendemain du match contre Toulouse lors de la 16ème journée de Ligue 1 au moment où la CAF organisera la 35ème édition de la CAN entre le 21 décembre 2025 et le 18 janvier 2026. Prenant les devants, la direction sportive du club parisien a appelé chaque sélectionneur et chaque fédération concernés pour expliquer cette décision et le besoin de l'équipe.

La FAF et Vladimir Petkovic ont, de fait, été contactés directement par le PFC qui a tenu à faire accompagner sa démarche d'arguments sportifs, liés notamment au besoin de garder ses joueurs, notamment, les titulaires comme Kebbal et Chergui. A ce propos, l'ailier droit algérien, buteur samedi soir face à l'AJ Auxerre, a débuté l'ensemble des rencontres depuis le début de saison. Son coéquipier et compatriote, le défenseur central Samir Chergui, actuellement blessé et au repos forcé, est, pour sa part, titulaire 85% du temps avec le PFC. Les deux DZ ne sont, néanmoins, pas seuls Africains concernés par cette décision parisienne puisque l'effectif de l'entraîneur Stéphane Gili compte aussi le Nigérian Moses Simon, l'Ivoirien Jean-Philippe Krasso ou encore le Malien Adama Camara. Certainement mis au parfum, le Bayer Leverkusen souhaiterait, tout autant, emboîter le pas au Paris FC et emprunter la même démarche en vue de garder son joyau Ibrahim Maza jusqu'à la mi-décembre. Le club champion d'Allemagne 2024 espère, ainsi, compter sur son milieu de terrain algérien le samedi 6 décembre à Augsburg puis une semaine plus tard, autrement dit le samedi 13 du même mois pour la réception de Cologne. L'espoir du Hertha Berlin ne rejoindrait, alors, la sélection qu'à une semaine de l'entame du tournoi biennal.

Tout cela au moment où la FAF, certainement occupée par les préparatifs de l'entrée en lice des Verts de Madjid Bougherra en Coupe Arabe ce mercredi, n'a pas encore réagi d'une manière officielle ou communiqué à ce sujet.

Compétitions africaines interclubs

L'USMA confirme, MCA et JSK tenus en échec, le CRB sombre à Brazzaville

L'USM Alger a confirmé son statut de leader du groupe C de la Coupe de la Confédération africaine (C3), au moment où le CR Belouizdad a complètement raté sa sortie en s'inclinant lourdement face à l'AS Otho à Brazzaville (4-1), alors que le MC Alger et la JS Kabylie ont été tenus en échec en Ligue des Champions (C1), à l'issue de la deuxième journée de la phase de poules.

En Coupe de la Confédération africaine, l'USMA n'a pas fait dans les détails en réalisant une excellente opération face à l'Olympique Safi (1-0), une victoire qui, non seulement permet au club algérois de conserver la tête du groupe A avec 6 points, mais surtout de confirmer ses ambitions d'aller le plus loin dans cette compétition.

Après une première mi-temps où les Usmistes avaient concentré leur jeu en milieu de terrain, les protégés de l'entraîneur Abdelhak Benchikha vont ensuite exercer un grand pressing sur le camp adverse et leurs efforts seront récompensés par le but de la victoire marqué par Draoui à la 84e minute de jeu. Grâce à ce succès, le deuxième de rang après celui obtenu à domicile face au club ivoirien du FC San Pedro (3-2), l'USMA prend les commandes avec 6 points, à trois longueurs de son adversaire du jour. L'autre match du groupe A, se jouera ce dimanche entre les Ivoiriens du FC San Pedro et les Maliens de Djolib

liba (17h00). Pour sa part, le CR Belouizdad a lourdement chuté (4-1) chez les Congolais de l'AS Otho, en match disputé samedi après-midi à Brazzaville, pour le compte du groupe (C) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine, une véritable surprise pour le représentant algérien qui est passé totalement à côté de son sujet.

Cette performance permet à l'AS Otho d'engranger ses trois premiers points dans la compétition et de rejoindre son adversaire du jour en tête de Groupe (C), en attendant le déroulement du deuxième match, entre les Tanzaniens du Singida Black Stars et les Sud-Africains du FC Stellenbosch.

LE MC ALGER ET LA JS KABYLIE TENUS EN ÉCHEC EN LIGUE DES CHAMPIONS

En ligue des champions, le MC Alger a été contraint au partage des points de son match face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (0-0), vendredi soir au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera, comptant pour la 2e journée (Gr.C) de la phase de groupes.

Les protégés de l'entraîneur Rhulani Mokwena ont réalisé, tout de même un très bon match notamment sur le plan tactique, face à un redoutable adversaire et finaliste de la précédente édition (remportée par les Egyptiens de Pyramids FC, NDLR).

A l'issue de ce résultat, le "Doyen",

battu lors de la journée inaugurale en déplacement face aux Soudanais d'Al-Hilal SC (2-1), décroche son premier point, alors que Mamelodi Sundowns s'empare provisoirement du poste de leader avec 4 points.

Dans l'autre match de cette poule, les Congolais de St-Eloi Lupopo (dernier avec zéro point), recevront dimanche (14h00), Al-Hilal SC (2e avec 3 pts). De son côté, la JS Kabylie (Gr.B), l'autre représentant algérien dans cette épreuve, a été également accrochée par les Tanzaniens de Young Africans (0-0), au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.

Les "Canaris", qui ont mal démarré leur campagne en s'inclinant au Caire face aux Egyptiens d'Al-Ahly SC (4-1), sont tombés sur une très solide formation tanzanienne, finaliste de la Coupe de la Confédération 2023, remportée par l'USM Alger.

Après deux journées, la JSK occupe la 3e place de son groupe avec 1 point et se complique la tâche pour éventuelle qualification pour les quarts de finale, alors que les Young Africans s'emparent des commandes avec 4 points. L'autre match du groupe entre l'AS FAR et Al-Ahly SC n'a pas connu de vainqueur (1-1).

La compétition observera un arrêt pour laisser place à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre -26 janvier 2026), avant de reprendre ses droits en janvier (23, 24, 25), avec au menu les matchs de la 3e journée.

CAF PRO

Clôture de la 1re session de la formation pour l'obtention de la licence



La première session de la formation pour l'obtention de la licence d'entraîneur CAF PRO destinée aux 26 entraîneurs stagiaires de la deuxième promotion a pris fin vendredi, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La cérémonie de clôture a été présidée par le Directeur technique national (DTN), Ali Moucer, en présence du chef du département formation de la FAF, Karim Kaced, précise la même source.

Durant trois jours de formation intensive, les 26 entraîneurs stagiaires ont suivi un programme riche alternant enseignements théoriques et ateliers pratiques, sous la supervision des experts de renommée internationale, notamment Franck Thivillier, instructeur FIFA et Raul Chipenda Neves, expert FIFA et instructeur CAF Elite. Cette session a notamment porté sur la construction de la séance d'entraînement pour un groupe professionnel, la connaissance du jeu et de ses principes et la mise en situation pratique sur le terrain, accompagnée d'observations et retour critique des instructeurs.

Cette promotion compte 26 entraîneurs stagiaires, dont plusieurs anciens internationaux, qui bénéficieront d'un cursus complet et continu s'étalant sur dix mois. A l'issue de ce parcours, ils pourront prétendre à la licence CAF PRO, indispensable pour coacher au plus haut niveau continental.

Canoë-kayak / Championnats d'Afrique 2025

Six nouvelles médailles

pour l'Algérie, dont quatre en or

La sélection algérienne (messieurs/dames) de canoë-kayak a glané six médailles (4 or, 1 argent et 1 bronze) samedi, lors de la deuxième journée des Championnats d'Afrique de la spécialité, qui se déroulent du 28 au 30 novembre courant à Luanda (Angola). Les médailles d'or ont été l'œuvre d'Aya Ferfad, dans l'épreuve du 500 mètres/K1 des U23/dames, ainsi que du tandem Walid Gherraf - Wassim Boukezzoula dans l'épreuve du 500 mètres K2/Juniors, du tandem Ayoub Haïdara - Abdelhamid Djellouli dans l'épreuve du 500 mètres K2 seniors/messieurs et du tandem Aya Ferfad - Arabi Anfel dans l'épreuve du 500 mètres/K2 des seniors/dames.

La médaille d'argent, quant à elle, a été glanée par le tandem Walid Tachache - Mohamed Marzougui dans l'épreuve du 500 mètres canoë (C2) des seniors/messieurs, au moment où Aya Ferfad a remporté la médaille de bronze, en solitaire, dans l'épreuve du 500 mètres K1 des seniors/dames. Une moisson qui porte le total provisoire de la sélection nationale à neuf breloques, après deux journées de compétition : 5 or, 2 argent et 2 bronze.

La première médaille d'or algérienne dans ces Championnats d'Afrique 2025 a été l'œuvre du kayakiste Wassim Boukezzoula, dans l'épreuve du 1000 mètres (K1)/juniors, au moment où son compatriote Walid Tachache a pris l'argent, dans l'épreuve du 1000 mètres (C1)/juniors.

Pour ce qui est de la médaille en bronze, elle a été l'œuvre de Ryad Bentouati, dans l'épreuve du 1000 mètres (K1) des U23/messieurs, en attendant la suite des épreuves, qui se poursuivront dimanche.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مغيث رضوان
شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عمارة د حي الباسمين 2 بئر الجير وهران
هاتف / فاكس : 040522222
محضر تبليغ مضمون سند تنفيذي و التكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 412، 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
الأستاذ مغيث رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن، اختصاص مجلس قضاء وهران. نحن الكائن مكتبه شارع الشهيد بورقية قدور إقامة أحلام عمارة د حي الباسمين 2 بئر الجير وهران الموقع أثناء بناءا على طلب من السيد : طوبو كريم، الساكن بـ : حي بن حدادي المعيد، بناءا على الحكم الصادر عن محكمة الشراقة القسم التجاري / البحري بتاريخ 25/06/15 تحت رقم الجدول 25/02301 رقم الفهرس 25/04578 المهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2025/10/23 تحت رقم 25/6060. بناءا على محضر تبليغ سند تنفيذي، محضر تكليف بالوفاء وكذا محضر تبليغ تكليف بالوفاء المبلغين عن طريق رسالة مسجلة مع الإشعار بالاستلام تحمل رقم الوصل 02077607631 المرسله بتاريخ 2025/11/16. بناءا على محاضر تبليغ السند التنفيذي، محضر تكليف بالوفاء وكذا محضر تبليغ تكليف بالوفاء المبلغين عن طريق التعليق على لوح إعلانات البلدية والمحكمة المختصتين بتاريخ 2025/11/18، بناءا على الأمر بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن السيد رئيس محكمة البنايين كلفا السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة بوزيوس BUZIOS الممثلة بواسطة مسيرها السيد دايام فيصل شكرى، الكائن مقرها بـ : حي تيسيراس أربع طرق مجموعة ملكية رقم 208 قسم 01 مكتب رقم 01 بلدية سيدي الشحمي وهران بتبليغ محتوى السند التنفيذي المذكور أعلاه و الذي يقضى في منطوقه : إلزام المدعى عليها بأن تدفع للمدعى المبالغ التالية: مبلغ سبعة ملايين وسبعمائة وخمسون ألف دينار جزائري (7.750.000) دج الذي يمثل مستحقات الإيجار التي هي على عاتقها مبلغ سبعون ألف دينار جزائري 70.000 دج كتعويض عن الضرر اللاحق بالمدعى. تحميل المدعى عليها المصاريف القضائية المقررة بثلاثة آلاف وخمسمائة دينار جزائري 3500 دج. بالإضافة إلى اتعاب ومصاريف التنفيذ وفقا لأحكام المرسوم التنفيذي 78/09 المؤرخ في 2009/02/11 الذي يحدد أتعاب المحضر القضائي، بلقاء و سلمته نسخة من الحكم التنفيذي وكلفاه بأن له مهلة 15 يوما للوفاء بترسي من تاريخ تبليغه هذا المحضر والأ نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي
01.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
دائرة أرزيو
بلدية أرزيو
مديرية التعمير التخطيط والمحيط
مصلحة التعمير
رقم 20 / م / ت / 2025
تحقيق حول المحاسن و المساوي
يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية أرزيو لعلم الجمهور بأنه سيشرع في تحقيق حول المحاسن و المساوي ببلدية أرزيو مصلحة التعمير لمدة (15) يوما ابتداء من نشر هذا الإعلان في صحيفة يومية تطلب من الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة مارلان تاكست أنديستري، لفتح ورشة صناعة الشبائيك المعقودة وشبائيك الصيد البحري الكائن حي الحدائق رقم 153 محل رقم 04 أرزيو خلال مدة الإشهار. الملاحظات والتحفظات القانونية التي ستدون في سجل خاص لهذا الغرض بمصلحة التعمير لبلدية أرزيو.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
01.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
مديرية البيئة
القرار رقم : 4739 المؤرخ في 27 نوفمبر 2025 المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة موجز التأثير على البيئة بخصوص مشروع إنجاز وحدة صناعة معدات الأمن و الحماية المختلفة والكاننة ببلدية حاسي بونيف المنطقة الصناعية حاسي عامر دائرة بئر الجير تحمل قسم 04 إيلو 12 لفائدة SARL WEIP إن وائي ولاية وهران:
يقرر
المادة 01: يفتح تحقيق عمومي بخصوص مشروع إنجاز وحدة صناعة معدات الأمن و الحماية المختلفة والكاننة ببلدية حاسي بونيف المنطقة الصناعية حاسي عامر دائرة بئر الجير تحمل قسم 04 إيلو 12 لفائدة SARL WEIP. المادة 02: يفتح التحقيق العمومي حول دراسة موجز التأثير على البيئة المشار إليها في المادة الأولى أعلاه خلال خمسة عشرة يوما (15) في مقر البلدية وكذا الأماكن المجاورة لموقع المشروع وذلك ابتداء من تاريخ إمضاء هذا القرار. المادة 03: يعين السيد بن جامعة عبد العزيز محافظا محققا لتسجيل كل الآراء الرغبات التطلعات، والملاحظات الكتابية والشفوية المدلى بها من طرف الغير وأشخاصا طبيعيين كانوا أو معنويين في سجل خاص موقع وموشر عليه من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية حاسي بونيف. المادة 04: يتخذ المحافظ المحقق مقرا له لمباشرة مهامه ببلدية حاسي بونيف وتوضع نسخة كاملة من موجز التأثير على البيئة الخاصة بالمشروع المزمع إنجازها في مقر البلدية لدى المحافظ المحقق لتمكين المواطنين والغير على الاطلاع عليها والإدلاء بملاحظاتهم وأراءهم حول إنجاز المشروع ومدى تأثيره على البيئة. المادة 05: ينشر تحقيق عمومي بخصوص موضوع هذا القرار في جريدتين وطنيتين على الأقل من طرف صاحب المشروع الذي يتحمل نفقات الإشهار. المادة 06: بعد انتهاء المدة المقررة للإشهار المشار إليها في المادة الثانية من هذا القرار، يقفل السجل من طرف المحافظ المحقق الذي يحرر تقريراً تلخيصياً رسالته إلى السيد الوالي يتضمن نتيجة جمع الآراء و الملاحظة و مدليا برأيه في ظرف العشرة أيام الموالية. المادة 07: يكلف السيدة و السادة الأمين العام للولاية، مدير التقنين و الشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة بئر الجير، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية حاسي بونيف المحافظ المحقق كل واحد منهم حسب الصلاحيات المخولة له قانونا بتنفيذ هذا القرار الذي يدرج في مدونة القرارات الإدارية لولاية وهران

الوالي
01.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغاثم
محكمة مستغاثم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة فصلا في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا وفي أول درجة : في الشكل قبول التراجع. في الموضوع: إفراغ الحكم الأمر بتعيين خبير الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2023/11/07 مسجلة تحت رقم 25/05605 وبموجبه اعتماد الخبرة المنجزة من قبل حنفي هاشمي عمار احمد والمودع تقريرها بأمانة ضبط المحكمة وعلى ажبر على المرجع ضده طالية نور الدين وتعيين والده المرجع طالية سيدي محمد لرجع مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه وتمثيله أمام مختلف الهيئات الإدارية والقضائية بما يسمح به القانون والأمر بنشر هذا الحكم في جريدة وطنية يومية للإعلام مع الأمر بالتأشير بافتتاح التقديم مع الحجر على هامش عقد ميلاد المرجع ضده للإشهار وذلك يسعى من النياية. تحميل المرجع المصاريف القضائية بما في ذلك مصاريف الخبرة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
01.12.2025

مضمون محضر تبليغ إعدار الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ مخلوفي محمد ياسين محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم 29 شارع بو عزة عبد القادر بيبينار مستغاثم رقم الهاتف: 0657.400.524
تبليغ إعدار عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغاثم لدى مجلس قضاء مستغاثم الكائن مقره بـ 29 شارع بو عزة عبد القادر بيبينار مستغاثم الموقع أثناء بناءا على طلب المدعو: الصندوق الوطني للتأمينات الإجتماعية للعمال الأجراء وكالة مستغاثم ممثلا في شخص مديره الكائن موطنه: 11 طريق الساحل تجديت مستغاثم. طبقا للمادة 12 من القانون 03-06 المؤرخ في 2006/02/20 متضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي طبقا للمواد من 406 إلى 416، لا سيما 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية طبقا للمادة 46 من القانون 08-08 المؤرخ في 08/02/23 المتعلق بالمنازعات في مجال الضمان الاجتماعي بناءا على إئن بالنشر صادر عن رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 02-11-2015 تحت رقم الترتيب 25/01099. بلغنا عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية طبقا لأحكام المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بلغنا طبقا لنهج في محضر المدعى المدعو: طابلي بن ذهيبه - مخبزة وحلويات صناعية. رقم التسجيل: 2793167540. الكائن موطنه بنهج محمد خيسيتي بن ساجح صائق رقم 09 مستغاثم. اعدار محرر وموقع بمستغاثم من طرف ن هويقي قانونية محضرة الجلسات بتاريخ 2025/09/09 يتضمن تسديد المبالغ المستحقة لهيئة الضمان الاجتماعي المقررة بـ 6.051.811,55 ج. في أجل ثلاثين (30) يوما ابتداء من تاريخ استلام الاعراض تحت طائلة اللجوء إلى تطبيق إجراءات التحصيل الجبري المنصوص عليها قانونا.

المحضر القضائي
01.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ دلال محمد رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
رقم 02 عمارة H حي 212 مسكن تساهمي الطابق الأول قديل وهران
الهاتف الفاكس: 040.47.66.75
محضر تبليغ مضمون حكم اعتباري حضوري عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المادة 412 من ق م ا
نحن الأستاذ دلال محمد رضوان محضر قضائي لدى إختصاص مجلس قضاء وهران الموقع أثناء . الكائن مكتبه رقم 02 عمارة H حي 212 مسكن تساهمي قديل وهران. بناءا على طلب السيد الوكالة الوطنية لدعم وتنمية المقاولاتية وكالة وهران ممثلة من قبل مديرها. الكائن: 02 شارع أقادير ياسني – وهران. بمقتضى المادة 12 من قانون رقم 03-06 المؤرخ في 2006/02/20 المتضمن مهنة المحضر القضائي. بعد الاطلاع على المواد من 405 الى 416 ولاسيما المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناءا على نسخة الحكم الصادر عن محكمة قديل مجلس قضاء وهران القسم المدني المؤرخ في 2025/04/09 رقم الجدول 24/02798 رقم الفهرس 25/00791. القاضي في منطوقه: 1- إلزام المدعى عليه بودهري عبد الحفيظ بإدائه للمدعية الوكالة الوطنية لدعم وتنمية المقاولاتية وكالة وهران مبلغ القرض بدون مكافأة المقدّر مليون ومائة وسبعون ألف وستمئة وأربعة وثلاثون دينار جزائري (1.170.634.00 دج) 2- إلزام المدعى عليه بإدائه للمدعية تعويض بمبلغ قدره ثلاثون ألف دينار جزائري (30.000 دج) . تحميل المدعى عليه المصاريف القضائية، لاسيما مصاريف التكاليف بالحضور المقررة (9000 دج. بناءا على محضر تبليغ حكم اعتباري حضوري المحرر والمبلغ بتاريخ 2025/07/28 عن طريق رسالة مضمنة مع الاشعار بالاستلام. بناءا على محضري تبليغ حكم حضوري اعتباري بطريق التعليق على لوح إعلانات البلدية والمحكمة بتاريخ 2025/09/30. بناءا على أمر ينشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن السيد رئيس محكمة قديل مجلس قضاء وهران. مكتب الرئيس في 2025/11/06 تحت رقم الترتيب 25/00468. بلغنا السيد: بودهري عبد الحفيظ. العنوان رقم 13 حاسي بونيف – وهران. وأعلمناه بأن له أجل شهر (01) للمعارضة يسري من تاريخ التبليغ طبقا للمادة 329 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. وإلا سقط حقه في ذلك كما أعلمناه أنه بعد انقضاء أجل المعارضة له أجل شهر واحد للطعن بالاستئناف إذا تم التبليغ للحكم إلى الشخص ذاته وبمعد أجل الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم التبليغ في موطنه الحقيقي أو المختار طبقا لنص المادة 336 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. حتى لا يجهل ما تقدم. وأنبأنا لذلك حررنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة والساعة المذكورين أعلاه الكل طبقا للقانون.

المحضر القضائي
01.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ بن شني نور الدين
محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم
اختصاص مجلس قضاء مستغاثم
الكائن بحي شومرة منطقة ابطا عمارة ب 5 حي زغلول مستغاثم
رقم الهاتف: 07.96.04.49.43
محضر نشر مضمون عقد تبليغ رسمي تكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المادة 412 فقرة 04 من ق.م.ا.
بموجب الإذن الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 2025/11/23 رقم الترتيب 25/01196 تأذن المحكمة للطلب مزار عبد الغاني وعلى نفقته بنشر مضمون التكليف بالوفاء الموجه للمبلغ له شني رشيد الساكن بـ 06 عمارة د حي 80 مسكن العرصة مستغاثم تنفيذا للحكم الصادر عن محكمة مستغاثم قسم الجنتج المؤرخ في 2024/12/15 فهرس رقم 24/13689 المؤيد بالقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغاثم الغرفة الجزائية بتاريخ 2025/06/11 فهرس رقم 25/4333 والمهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2025/08/13 تحت رقم 25/186 في جريدة يومية وطنية على نفقة الطالبين القاضي بـ: إلزام المحكوم عليها بأدائهما بالتضامن للطرف المدني مزار عبد الغني مبلغ مليون دينار جزائري (1.000.000) دج. تعوضا عن ضرره المادي اللاحق به. إثباتا لذلك حررنا هذا المحضر لتنتشر نسخة منه بجريدة يومية وطنية طبقا للقانون.

المحضر القضائي
01.12.2025

مكتب التوثيق الأستاذ بن عربة محمد أمين
مؤثق بوهران حي العفدي لطفي 176 مسكن ENPI
عمارة ب 3 - وهران-
إعلان عن بيع حقوق عقارية مشاعة
سيجري بمكتب الأستاذ بن عربة محمد أمين المؤثق بوهران يوم الإثنين 2025/12/08 على الساعة الحادية عشرة صباحا، الحقوق العقارية المقدرة بنسبة 4752/924 جزء في الشياخ من: قطعة أرض معدة للبناء كائنة بوهران ، حي ابن رشد، قميطة لي فالاز LES " FALAISES" الحاملة لرقم 3-109 ، بالمكان المذكور رقم 15 شارع قدور براهيم بلفاسم، قسم 39 مجموعة ملكية رقم 77 تقدر مساحتها الإجمالية بمائتين وثلاثة وسبعين متر مربع 273م² حسب عقد الملكية وتقدر مساحتها الإجمالية بمائتين وستة وستين متر مربع 266م² حسب القياسات المسحية. وهي محدودة كما يلي من جهة أولى : على طول 12 متر شارع بدون اسم ب 10 متر في العرض مسمى بشارع جينيرال بيرتيزان. من جهة ثانية: على طول 23 متر بغاض من القطعة رقم 3-109. من جهة ثالثة : على طول 12 متر بالقطعة رقم 109 من المعطط. من جهة رابعة والأخيرة على طول 23 متر بغاض من القطعة رقم 3-109. ملك للقاصرين السيد بن بزو عمار المهدي و السيد بن بزو زكريا ياسين كما هو ثابت من الأمر الصادر عن محكمة أرزيو قسم شؤون الأسرة. لمزيد من المعلومات يمكن سحب نسخة من دفتر الشروط من مكتب التوثيق المعين أعلاه.

لنشر / المؤثق
01.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الولاية : غليزان
البلدية : بن داود
رقم 2024/14
وصل تسجيل التصريح بتجديد أعضاء المكتب
بمقتضى القانون 12-06 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق ل 12 جانفي 2012. المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم: 18 ديسمبر 2024. تسليم وصل تسجيل التصريح بتجديد أعضاء النادي الرياضي الهواوي :مولودية بن داود، الكائن مقره بـ : الملعب البلدي بلدية بن داود ولاية غليزان. المعتمدة : بموجب وصل تسجيل التصريح رقم 51 بتاريخ 2003/09/30. رئيس النادي المنتخب خلال الجمعية العامة العادية : عدة واضح مكى. تاريخ ومكان الميلاد : 1986-10-09 بـ غليزان. القاطن بـ : حي برحو سروري محمد رقم 07 بـ بلدية بن داود ولاية غليزان
قائمة أعضاء المكتب
الرقم الاسم واللقب الوظيفة في الجمعية
1 عدة واضح مكى رئيس النادي
2 بن يمنة محمد النائب الأول للرئيس
3 بلهنة عواد الأمين العام
4 طاهر داود محمد امين المال
5 زعوشي محمد رئيس لجنة التوجيه التقني والتطوير الرياضي
9 بغاثم عمر رئيس لجنة تكوين المواهب الشابة
رئيس المجلس الشعبي البلدي
01.12.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierdrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

“Mille fois plus fort que la morphine”

Un antidouleur contrefait responsable de huit décès aux Pays-Bas

Aux Pays-Bas, au moins huit personnes auraient perdu la vie après avoir ingéré de fausses pilules d'oxycodone particulièrement dangereuses. Vendus en ligne, ces comprimés ne contenaient pas d'oxycodone, mais de l'isotonitazépine, une substance potentiellement mortelle. Lorsque la fraude a été détectée, l'Institut Trimbos a lancé en mars une “Red Alert”. L'institut, spécialisé dans la recherche sur les usages de drogues, rappelle que ce type d'avertissement

n'est diffusé qu'en cas de situation réellement critique. Des enquêtes pénales sont actuellement menées à Amsterdam, Rotterdam et La Haye, chacune portant sur un décès dans lequel ces faux comprimés auraient été retrouvés. Selon des sources proches de l'enquête, les décès seraient au nombre de huit à travers le pays. Le ministère public, lui, ne confirme pas ce bilan.

“On est très vulnérables, c'est inquiétant”: le directeur du port d'Anvers tire la sonnette d'alarme La Belgique, un “narco-État”? Le problème de la drogue intrigue la presse étrangère jusqu'en Russie

Dans le cadre de l'enquête menée à La Haye, deux suspects ont été interpellés. Celle-ci a été ouverte après la mort de Sharon, survenue à Voorburg plus tôt cette année. La jeune femme avait acheté les comprimés contrefaits sur le site slaappillen.net. En remontant la piste des opé-

rateurs de cette boutique en ligne, la police a finalement identifié deux suspects à Breda. On ignore encore si les autres victimes s'étaient également procuré leurs pilules via ce site.

UN AUTRE SITE LIÉ À PLUSIEURS DÉCÈS

Il s'agit de la deuxième affaire en peu de temps où une boutique en ligne se retrouve poursuivie dans le cadre de morts suspectes. Il y a deux semaines, on apprenait que le site Funcaps.nl serait associé à près d'une cinquantaine de décès. Ses

propriétaires proposaient

à la vente des drogues et des médicaments qui ne figuraient pas encore sur la liste officielle des substances interdites. Cette situation diffère toutefois de celle de slaappillen.net, où des substances prohibées auraient bel et bien été commercialisées. Parmi elles, plusieurs antalgiques particulièrement puissants, tels que la codéine, le fentanyl ou encore l'oxycodone. En mars dernier, l'Institut Trimbos, spécialisé dans les addictions, avait lancé une alerte majeure concernant des comprimés d'oxycodone contrefaits circulant sur le marché illégal. Cette mise en garde faisait suite au décès d'un homme de trente

ans, mort à Amsterdam après avoir consommé des pilules d'oxycodone commandées en ligne.

NITAZÈNES POTENTIELLEMENT MORTELS

Ces médicaments se sont révélés contenir des nitazènes, des substances extrêmement dangereuses, pouvant être de cent à mille fois plus puissantes que l'oxycodone. Partout en Europe, ces drogues ont déjà fait plusieurs centaines de victimes. L'an dernier, une femme est également décédée près de Rotterdam. Des comprimés d'oxycodone contrefaits similaires avaient été retrouvés chez elle.

Au service de toxicologie de l'Institut médico-légal néerlandais (NFI), les nitazènes ont été détectés pour la première fois fin 2024 dans le sang

d'une personne décédée. Cette année, le NFI a déjà recensé cinq décès liés aux nitazènes. À cela s'ajoutent quatre cas d'intoxication grave chez des personnes ayant survécu. Dans presque tous les dossiers, la présence de nitazènes était associée à des comprimés d'oxycodone contrefaits.

Dans de nombreux cas, les victimes consomment plusieurs médicaments ou drogues en même temps. Cela complique l'établissement d'un lien direct avec les pilules contrefaites. Dans l'affaire de La Haye, les suspects ne sont d'ailleurs (pour l'instant) pas poursuivis pour la mort de Sharon.

Près de 3.000 de vaches ont erré en mer au large de la Turquie, des centaines sont mortes

Le périple du Spiridon II, un cargo bétailler chargé de 3.000 vaches uruguayennes, s'est transformé en crise internationale. Parti le 20 septembre de Montevideo, le navire a été bloqué en Turquie après un mois de voyage, les autorités ayant découvert de graves irrégularités dans les certificats sanitaires, notamment 469 animaux mal identifiés. Selon Le Parisien, l'Animal Welfare Foundation (AWF) estime que ces incohérences ont rendu impossible tout débarquement. Pendant les quatre semaines d'attente au large, plusieurs dizaines de bovins sont morts et plus d'une centaine ont mis bas dans des conditions insalubres.

DES CARCASSES ET DES DÉCHETS JETÉS À L'EAU

Le 14 novembre, alors que le cargo annonçait un retour vers l'Uruguay, son système de localisation a été volontairement dé-

sactivé pendant trois jours, un épisode qui a immédiatement suscité des soupçons de déversement illégal en mer. L'AWF juge en effet « fort probable » que des carcasses et des déchets aient été jetés à l'eau, ce qui constituerait une violation claire de l'accord MARPOL. Lorsque le signal a réapparu, le navire ne se dirigeait plus vers l'Amérique du Sud mais vers l'Afrique du Nord, brouillant un peu plus la compréhension de son itinéraire réel.

LES VACHES FINALEMENT DÉBARQUÉES EN LIBYE

Le cargo a finalement accosté le 21 novembre en Libye, où les animaux ont été débarqués dans un port dépourvu de contrôles robustes en matière de bien-être animal. Le gouvernement uruguayen affirme, cité par l'AFP, que les bovins sont arrivés « en bonne santé », mais l'AWF dénonce l'absence totale de preuves indépen-

dantes. Des camions ont rapidement quitté le port de Benghazi, sans communication officielle des autorités locales, alimentant les inquiétudes quant au sort réel des survivants et à la gestion des animaux morts. Pour les ONG, cette affaire montre les dérives d'un modèle économique fondé sur des navires vétustes, réaménagés au moindre coût pour transporter des milliers d'animaux vivants sur de très longues distances. France 24 rapporte les propos de la vétérinaire Maria Boada Saña, pour qui le Spiridon II représente « l'une des plus graves violations du bien-être animal de ces dernières années ». L'AWF appelle désormais à une enquête internationale et à un moratoire sur le transport maritime d'animaux vivants, estimant que de telles tragédies pourraient se reproduire « à tout moment » tant que ces pratiques perdureront.

SOCIÉTÉ | 13

Une fusillade de masse éclate lors d'une fête d'anniversaire en Californie
4 morts et 14 blessés, dont des enfants



Au moins quatre personnes sont mortes et dix autres ont été blessées dans des tirs survenus samedi soir à Stockton, ville de Californie, dans l'ouest des États-Unis, en plein week-end prolongé de Thanksgiving, a annoncé la police. “Nous pouvons confirmer qu'à ce stade environ 14 individus ont été touchés par des tirs d'armes à feu et que quatre victimes sont décédées”, a écrit dans un communiqué sur X le bureau du shérif du comté de San Joaquin, dont Stockton est la capitale. La police a précisé qu'il pouvait s'agir de tirs “ciblés”. D'après le bureau du shérif du comté de San Joaquin, qui s'est exprimé au micro d'ABC News, la fusillade s'est produite peu avant 18 heures, alors que des personnes étaient rassemblées à l'occasion d'une fête de famille. “L'enquête est toujours en cours et les informations restent limitées. Selon les premiers éléments, il pourrait s'agir d'une attaque ciblée, et les enquêteurs étudient toutes les pistes”. Les autorités n'ont fourni aucun autre détail concernant un tireur. Parmi les victimes figurent aussi bien des enfants que des adultes. Les détails concernant l'état de santé et l'âge des victimes ne sont pas encore connus. Le maire adjoint de Stockton, Jason Lee, a indiqué sur Facebook que la fusillade avait eu lieu dans un salon de glace lors d'une fête d'anniversaire pour enfants.

Elle meurt chargée par le cerf qu'elle tentait de dresser

Le département de l'agriculture de l'Etat de l'Ohio (Etats-Unis) et le département des ressources naturelles de l'Etat ont diligenté une enquête après le décès le 15 novembre dernier d'une habitante âgée de 65 ans. Cette dernière a été mortellement blessée par Wheezer, un cerf qu'elle était en train de tenter de domestiquer, explique l'antenne locale du média américain ABC.

L'attaque de l'animal a eu lieu dans un enclos que la sexagenaire avait aménagé pour son protégé dans sa propriété de Stewartsville (Etats-Unis). Le cerf a chargé sa maîtresse, qui n'a pas pu s'échapper. Des membres de la famille de la victime ont rapidement prévenu les secours, qui ont abattu le cervidé à leur arrivée afin de pouvoir atteindre la femme blessée. Ils ont alors tenté de la réanimer, en vain.

L'Américaine n'hésitait pas à mettre Wheezer en scène dans des clichés qu'elle publiait sur sa page Facebook, encourageant les internautes à voter pour l'animal dans un concours en ligne de photos. Elle avait notamment déguisé le cerf à l'occasion d'Halloween et l'avait immortalisé couché sur son canapé, indiquant qu'elle était rassurée de voir le cervidé amaigri reprendre du poids après avoir été malade.

Un appareil de fitness de 7,5 kg s'écrase sur la tête d'une cycliste à Paris

Une femme âgée de 41 ans qui circulait à vélo dans le 5e arrondissement de Paris ce samedi soir a été grièvement blessée par la chute d'un objet lourd. Elle a en effet reçu sur la tête un appareil de fitness pesant environ 7,5 kg, lui occasionnant un important traumatisme crânien. Les secours ont pris la cycliste en charge médicalement sur place, rapporte Le Parisien. Son pronostic vital était alors engagé. La victime a été conduite l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, où elle ne se trouve plus entre la vie et la mort. Une enquête pour tentative de meurtre a été diligentée, a indiqué le parquet de Paris. La thèse de l'accident n'a toutefois pas été entièrement écartée dans un premier temps. Le troisième district de police judiciaire (DPJ) de Paris est en charge des investigations. Une personne a été placée en garde à vue. Les enquêteurs, qui poursuivent leur travail, ont pu compter sur les témoignages de quatre témoins de la scène.



2

10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Le Pôle Nord express
16h00 Un Noël à sauver
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
21h00 C'est Canteloup
21h10 Menace imminente
21h55 Menace imminente
22h55 Eurodreams
23h00 New York Unité Spéciale
23h45 New York Unité Spéciale
00h55 Programmes de la nuit



3

06h26 Saturday Night Live
07h36 En aparté
08h08 Hot Ones
08h38 Rabia
10h11 Guillaume Tell
12h20 La boîte à questions
12h26 En aparté
12h59 Clique
13h33 L'Amour au présent
15h18 L'hebd'Hollywood
15h31 C'est le monde à l'envers !
17h22 Le Panache
18h52 La boîte à questions
18h57 En aparté
19h34 Clique
20h33 En aparté
21h09 Validé
21h48 Validé
22h26 Ticaret
23h32 Clique
01h19 La Damnée
02h42 Nosferatu
04h51 L'hebd'Hollywood
05h04 Décrypté
05h21 Adieu soleil

11h20 Flavie en France
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
14h20 Candice Renoir
15h25 Candice Renoir
16h25 Candice Renoir
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
19h05 Dans le rétro
19h10 Hors la ville
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Tout le sport
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
21h10 Mon nom est Personne
23h05 Journal Météo Climat
23h10 Vaison-la-Romaine, mémoire d'une crue
00h05Les enquêtes de Vera
01h40Journal Météo Climat
01h45 Des racines et des ailes



06h00 M6 Kid
07h00 100% immo, l'hebd
07h30 M6 Boutique
10h25 Turbo
10h55 Turbo
11h25 Turbo
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h25 Un jour, un doc week-end
14h05 Un jour, un doc week-end
15h05 Un jour, un doc week-end
16h05 Un jour, un doc week-end
17h10 66 minutes
18h40 66 minutes : grand format
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 L'amour est dans le pré
22h20 L'amour est dans le pré
23h05 L'amour vu du pré
00h25 Enquête exclusive
01h45 Enquête exclusive
03h10 Programmes de la nuit

10h10 Aventures brésiliennes
10h55 Aventures brésiliennes
11h40 Démocraties animales
12h35 Les maîtres des abeilles
13h00 Les chorégraphes du brutal
13h35 La bataille de San Sebastian
15h20 La route de la Soie et autres merveilles
15h50 Un billet de train pour...
16h35 Vietnam : Le monde merveilleux de Ha Giang
17h25 Invitation au voyage
18h10 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Coup de tête
22h25 Elémentaire, mon cher...
Lock Holmes
00h30 Gioachino Rossini : "Guillaume Tell" depuis l'Opéra de Lausanne

TÉLÉVISION

15



21h10

VALIDÉ



L'industrie de la musique est impitoyable et les rivalités entre les différents acteurs ne cessent de fluctuer en fonction des circonstances. Ainsi, le label Apash Music prépare son come-back avec un nouvel album. William, Brahim, Mounir et Sno ressentent la pression qui monte. Mais la concurrence n'est jamais bien loin et il semblerait qu'une guerre des labels se profile sournoisement. Pour certains, il va falloir faire des choix de carrière et des choix personnels et cela risque de laisser des traces dans un "game" où la moindre erreur se paye cash...

Acteur: D2L (Zak), Yadley (Sallif), Saïdou Camara (William), Brahim Bouhlef (Brahim).

21h10

2

LA DISPARUE DE COMPOSTELLE



Dans le village pittoresque de Saint-Guilhem-le-Désert, Jeanne Nogarède (Olivia Côte), gendarme dévouée, porte le poids d'une affaire non résolue qui la hante depuis des années. En novembre 2020, Emma Vivian, la fille d'une amie d'enfance, disparaît mystérieusement en route pour l'école, laissant la communauté sous le choc. Cinq ans plus tard, alors que Jeanne se débat avec son regret et son sentiment d'impuissance, un nouvel indice surgit sous la forme d'une vidéo générée par intelligence artificielle.

Acteur: Olivia Côte (Jeanne Nogarède), Nicole Calfan (Alicia Nogarède), Samir Boitard (Julien Barthes).

21h24



MENACE IMMINENTE



Tom a été retrouvé dans la forêt, inconscient. Abadi comprend qu'Elsa l'a dupé. En se rendant à son bureau pour entendre ses explications, il est kidnappé par les hommes de main d'Elsa, un gang de Chinois. Au même moment, Giroud découvre la planque de Karen et décide de s'y rendre avec son équipe d'intervention. Elle n'y trouve pas Karen. Pendant ce temps, Oriana et sa collègue Ronit découvrent que leur patron, qui est aussi le patron d'Abadi, est lié à la fuite du "Speed Monkey"...

Acteur: Patrick Bruel (Zeev Abadi), Natacha Lindinger (Fleur Giroud), Christiane Millet (Françoise Beauregard), Gaia Weiss (Karen Mets), Cyril Gueï (Edouard Duran).



ORAN

17 | 9

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h52
17h48
91%
13km/h

Alger		17-09
Constantine		14-02
Annaba		17-11
Ouargla		16-04
Mostaganem		17-11
Béchar		16-06

Agression sioniste contre Ghaza Le bilan s'alourdit à 70.103 martyrs

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 70.103 martyrs et 170.985 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué dimanche par les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de trois martyrs et 2 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 11 octobre 2025, pas moins de 356 Palestiniens sont tombés en martyrs et 908 autres ont été blessés, tandis que les corps de 607 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

Portugal Une marche à Lisbonne en soutien à la cause palestinienne

Des milliers de citoyens portugais ont participé, samedi soir, à une marche en soutien à la cause palestinienne, appelant notamment à la fin de l'occupation sioniste de la Palestine, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, rapportent des médias. Les manifestants, rassemblés dans la capitale portugaise, ont appelé à la fin du génocide sioniste en cours en Palestine notamment à Ghaza et à l'arrêt de l'occupation. La marche a été organisée par diverses institutions et organisations de la société civile, dont le Conseil portugais pour la paix et la coopération, le Mouvement pour la défense des droits du peuple palestinien et la paix au Moyen-Orient, l'Union générale des travailleurs portugais. Elle a rassemblé une foule nombreuse venue de différentes villes portugaises, notamment Beja et Nazareth portugaise. Les manifestants ont porté des banderoles exigeant de l'occupant sioniste le respect du cessez-le-feu à Ghaza, la fin de l'agression de l'occupation sionistes et le respect du droit international. D'autres banderoles condamnaient l'occupation et affirmaient le droit du peuple palestinien à la liberté et à la paix, a-t-on fait savoir. Des représentants des partis parlementaires portugais, ainsi que des militants des droits de l'homme, des artistes, des journalistes et d'autres personnes, ont également participé à la marche, exprimant clairement la large solidarité populaire, politique et culturelle du Portugal avec la Palestine.

Trump considère l'espace aérien vénézuélien fermé

Le Venezuela lui répond: "Une menace colonialiste"

Le Venezuela a "condamné" samedi le message du président américain Donald Trump selon lequel l'espace aérien vénézuélien devait être considéré comme "entièrement fermé", Caracas parlant d'une "menace colonialiste". "Le Venezuela dénonce et condamne la menace colonialiste qui prétend affecter la souveraineté de son espace aérien, constituant ainsi une nouvelle agression extravagante, illégale et injustifiée contre le peuple vénézuélien", selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La déclaration de M. Trump intervient alors que les États-Unis intensifient la pression sur le Venezuela avec un déploiement militaire majeur dans les Caraïbes, incluant le plus grand porte-avions du monde, et évoquant des frappes terrestres sur le territoire vénézuélien, dans leur lutte contre les cartels de la drogue.

Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien Solidarité inconditionnelle de l'Union parlementaire arabe

Par Nadira F.

L'Union des parlementaires arabes plaide pour le strict respect des accords de cessez-le-feu à Ghaza et la mise à la fin aux violations de l'armée israélienne. A l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, établie par l'Assemblée générale des Nations unies depuis 1977, le Président de l'Union parlementaire arabe et Président de l'APN a, dans une déclaration, réaffirmé que la cause palestinienne demeure la première cause centrale de la Nation Arabe. En effet, Ibrahim Boughali a réaffirmé le soutien aux droits inaliénables du peuple palestinien et salué la Journée internationale de solidarité avec celui-ci. Pour lui, les droits du peuple palestinien sont permanents et inaliénables, au premier rang desquels figurent son droit à l'autodétermination et à l'établissement de son État indépendant, pleinement souverain, avec Al-Qods Al-Sharif comme capitale. L'Union parlementaire arabe a insisté sur la nécessité de respecter strictement l'accord de cessez-le-feu récemment conclu dans la ville de Charm el-Cheikh et d'œuvrer à contraindre l'entité sioniste à mettre fin immédiatement à toutes ses violations, de manière à garantir la protection des civils palestiniens et l'acheminement de l'aide humanitaire sans aucune entrave. L'Union présidée par Brahim Boughali a notamment interpellé les



parlements nationaux, régionaux et internationaux à l'intensification de leurs démarches politiques et juridiques pour le soutien au peuple palestinien, surtout à travers la reconnaissance pleine et entière de l'État de Palestine, l'adoption de législations criminalisant la colonisation et le régime d'apartheid ainsi que le renforcement des mécanismes de responsabilisation des dirigeants de l'occupation devant les instances internationales compétentes. L'institution parlementaire a, en outre, exhorté tous les parlementaires à appuyer les efforts visant à assurer une protection internationale au peuple palestinien face aux agressions et aux déplacements forcés. Le communiqué de cette instance parlementaire présidée par le Président de l'Assemblée Nationale a salué la résilience exemplaire du peuple palestinien sur sa terre et son combat légitime pour la liberté et l'indépendan-

ce, tout en rendant hommage aux mouvements de solidarité populaires et Droits de l'Homme à travers le monde, qui contribuent à dénoncer les pratiques de l'occupation et à défendre la justice, la paix et les droits nationaux du peuple palestinien. Cependant l'Union parlementaire arabe a réitéré sa position par son jusqu'aboutisme et sa détermination à la poursuite de ses efforts dans les instances parlementaires régionales et internationales, par la conjugaison des efforts et ce, en coordination avec les institutions arabes, islamiques et internationales, afin de rappeler la communauté internationale et en particulier les Nations unies à ses responsabilités juridiques et morales, en vue de mettre un terme à l'occupation et de concrétiser une solution juste et globale à la question palestinienne, conformément aux résolutions de la légalité internationale.

"Un rapport choquant" Voici ce qui se cache réellement derrière le plan de paix de Trump pour l'Ukraine

Les services de renseignement européens ont révélé à plusieurs hauts responsables de la sécurité nationale en Europe les véritables motivations du président américain Donald Trump pour instaurer la paix en Ukraine. Ces informations figuraient dans un rapport "choquant" qui leur a été remis "dans une enveloppe brune". Le document contenait des détails sur les plans commerciaux et économiques que le gouvernement Trump élabore en secret avec la Russie, notamment en ce qui concerne l'extraction conjointe de métaux rares dans l'Arctique. Selon le journal économique The Wall Street Journal, les négociations secrètes entre les États-Unis et la Russie sont en cours depuis des mois. Tout a commencé par une visite de l'homme d'affaires russe Kirill Dmitriev aux États-Unis. Ce dernier est un proche du président Poutine et le directeur du fonds d'investissement public russe. Il a étudié et travaillé aux États-Unis par le passé et parle une langue que l'émissaire américain Steve Witkoff comprend très bien: celle des affaires.

Lors d'une réunion à la Maison Blanche le 2 avril dernier, Kirill Dmitriev a présenté une liste de projets commerciaux d'une valeur de plusieurs milliards de dollars que les gouvernements américain et russe pourraient entreprendre conjointement. Le même mois, il est retourné en Russie, où il a eu un entretien de trois heures avec le président Poutine à Saint-Petersbourg. Rappelons par ailleurs que Steve Witkoff a rejeté les demandes des responsables européens qui souhaitent également se rendre à Londres pour participer aux pourparlers de paix. À ce moment-là, il était régulièrement au téléphone avec Kirill Dmitriev. Et leurs conversations portaient sur des propositions de plus en plus ambitieuses. Selon leurs plans, les entreprises américaines pourraient ainsi avoir accès aux 260 milliards d'euros d'actifs russes bloqués en Europe, afin d'investir dans des projets américano-russes et dans une reconstruction de l'Ukraine menée par les États-Unis. Des entreprises américaines et russes pourraient également exploiter ensemble les richesses mi-

nérales de l'Arctique. Les deux hommes d'affaires ont même discuté d'une mission commune vers Mars. Kirill Dmitriev et Steve Witkoff ont pensé à tout: ils ont positionné différentes entreprises russes et américaines afin de pouvoir profiter des accords commerciaux si la paix revenait en Ukraine. Des discussions secrètes ont ainsi eu lieu entre le producteur pétrolier américain ExxonMobil et la compagnie pétrolière russe Rosneft pour reprendre conjointement l'exploitation pétrolière et gazière sur l'île russe de Sakhaline. Le gestionnaire de fortune américain Elliott Investment Management a étudié la possibilité d'acquérir une participation dans un gazoduc transportant du gaz naturel russe vers l'Europe. Gentry Beach, donateur de la campagne de Trump et ami de son fils Donald Trump Jr., a mené des discussions en vue d'acquérir une participation dans un projet gazier russe dans l'Arctique. Et Stephen P. Lynch, également donateur de Trump, a fait pression pour obtenir une licence afin d'acheter le pipeline Nord Stream 2 à une entreprise publique russe.